

N° 110
21 MAI 1931
0f,75

Sommaire :

Dans ce numéro :
UN BON remboursable de UN FRANC.

pour faire des rallonges aux tables

PETIT COURRIER
JE FAIS TOUT

Nous prions instamment nos lecteurs de vouloir bien nous poser les questions qui les intéressent SUR FEUILLE SÉPARÉE, sans intercaler ces questions dans les lettres qu'ils nous adressent.

Ceci facilitera notre travail et nous permettra de répondre dans le minimum de temps et sans oublier personne.

POINSOT, A CLAIRVAUX. — Nous ne connaissons aucun ouvrage donnant spécialement des plans de meubles modernes. Nous regrettons donc de ne pouvoir vous donner satisfaction.

GUYOT, A CHALONS-SUR-MARNE. — Vous ne pouvez pas remplacer la pile d'alimentation-plaque de votre poste de T. S. F. par un chargeur d'accumulateurs, même en le modifiant. Il vous conviendrait plutôt de réaliser l'appareil d'alimentation sur le courant alternatif paru dans le n° 105.

J. S., BELFORT. — Le produit que vous citez n'est pas un vitrage, mais bien du verre préparé d'une façon spéciale. Il se monte comme le verre ordinaire, mais il ne faut pas songer à le réparer.

POURTEAU, A SAINTES. — Les plans de construction d'un moteur électrique paraîtront d'ici quelque temps dans *Je fais tout*. Nous ne connaissons aucun ouvrage donnant les détails que vous demandez.

EDOUARD F., A PARIS. — Pour faire fonctionner le poste à une lampe décrit dans le n° 103 de *Je fais tout*, il est indispensable d'utiliser une antenne. Vous pourrez obtenir d'excellents résultats même avec une antenne intérieure de quelques mètres de longueur.

P. B., A CROIX-ROUSSE. — Un article répondra à votre question.

REYNAUD, A MAREY-DE-LOMME. *Pour dépolir le verre.* — Vous ne nous dites pas dans quel but vous désirez dépolir du verre. Si c'est uniquement pour rendre opaques des carreaux de fenêtre ou de porte vitrée, vous pouvez employer simplement un vernis, composé de :

Ether	500	grammes
Mastic	30	—
Sandaraque	30	—

Etendez cette solution sur la vitre et égalisez-la avec un tampon d'ouate avant qu'elle ait le temps de sécher.

Si vous désirez dépolir réellement le verre, vous pouvez l'attaquer avec un mélange à base de fluorures. Il est cependant plus simple de l'attaquer simplement avec de la poudre d'émeri et à l'aide d'un morceau de marbre bien plat. La poudre d'émeri est mouillée, et le marbre est promené sur toute la surface du verre, ce dernier ayant été, au préalable, saupoudré de la poudre d'émeri.

LANTERNIER, A MALAKOFF (SEINE). — Vous pourrez trouver à la librairie Baillière, 19, rue Hautefeuille, Paris, différents traités de menuiserie. Nous vous remercions pour la communication que vous avez bien voulu nous faire. Nous en ferons profiter nos lecteurs dès que cela nous sera possible.

3703. — Il n'existe pas, à notre connaissance, d'ouvrage traitant du sujet qui vous intéresse.

DECONCK, A DUNKERQUE. *Au sujet du poste de T. S. F. du n° 103.* — 1° Vous pouvez employer n'importe quelle lampe bigrille détectrice de bonne marque (M 20 Fotos, par exemple) ;

2° Ce n'est pas un condensateur de 1,15 / 1.000 mfd que vous devez employer, mais un condensateur de 0,15/1.000 mfd, que vous trouverez, d'ailleurs, très facilement dans le commerce. Avec le condensateur que vous avez employé, votre poste ne fonctionnera pas ;

3° Pour les branchements, conformez-vous au schéma ;

4° Il ne faut pas compter avoir une réception en haut-parleur.

MAURICE, A LONGWY. — Vous êtes obligé d'utiliser deux fils pour employer du courant alternatif.

JULLIEN, A ESCAUDAIN. — Pour réparer une meule fendue, vous pouvez essayer le mastic composé avec les ingrédients suivants :

Brai de pétrole..........	20	grammes
Ciment	20	—
Brai de collophane	10	—
Sable de carrière........	20	—

Voici un mastic qui peut résister aux hautes températures. Il est composé avec les ingrédients suivants :

Argile	100	grammes
Craie en poudre	4	—
Acide borique	4	—

MAUREL, A DAMMARIE-LES-LYS. — Le n° 103 vous donnera tous les détails nécessaires à la construction d'une petite dynamo. Nous vous remercions pour votre communication. Vous pouvez continuer à nous en envoyer : elles seront les bienvenues.

CACHERA, A WALLERS. — Il est possible de revernir des chaises en bois et d'en changer la teinte. Il nous serait cependant utile de savoir quel vernis a été employé en premier lieu. Cependant, le moyen le plus simple pour arriver à dévernir ces chaises, et d'autant qu'il est probable qu'elles ont été teintées, consiste dans le grattage du vernis et dans le passage du meuble au papier de verre. Le bois étant ramené à une teinte blanche, on peut le teinter en ch ne clair avec du brou de noix très délayé, par exemple, puis le vernir, au vernis gras de préférence. En effet, ce genre de vernis s'applique très rapidement au pinceau et est très durable.

Nous publierons dans notre prochain numéro un article sur la façon de peindre une grille de fer.

POULAIN, LA BAULE. *Pour remettre en état de l'acajou verni.* — L'acajou est généralement vernis au tampon. Pour remettre à neuf un meuble d'acajou dont le vernis est très endommagé, il convient donc de nettoyer le meuble avec un tampon de toile imbibé d'alcool dénaturé. Après ce nettoyage à l'alcool, poncez le bois, si cela est nécessaire, et procédez à un vernissage au tampon. Des conseils ont déjà été donnés plusieurs fois à ce sujet.

TONNEVILLE, ASNIÈRES. *Aquarium.* — Nous avons déjà donné la description d'un aquarium dans le n° 62 de notre revue. Nous allons cependant en donner à nouveau.

DUMONTIER, LA VARENNE. *Poste de T. S. F. du n° 103.* — Au sujet du poste à une lampe bigrille décrit dans le n° 103, le plan de câblage et le schéma des connexions correspondent au schéma de la figure 3. Dans ce schéma, il n'est pas fait usage de bobine de réaction. Une seule self est utilisée, et la réaction se fait par le chauffage.

MULOT, MARSEILLE. *Moteur à explosion.* — Il ne faut pas songer à réaliser l'allumage d'un moteur à explosion de motocyclette ou autre avec le courant du secteur. Vous pourriez cependant remplacer l'accumulateur qui alimentait la bobine d'allumage de votre moteur par un transformateur abaissant le courant du secteur au voltage nécessaire (6 volts, probablement). Nous vous conseillons cependant d'utiliser, de préférence à tout autre mode d'allumage, une magnéto, que vous pourrez trouver facilement dans le commerce.

ROSSIGNOL, LAFEYE. — Les pièces nécessaires au montage du poste du n° 103 exigent une dépense de 200 francs environ. La longueur de l'antenne à employer peut être de 10 à 30 mètres, sans inconvénient.

LACOSTE, A THEGRA. — Six lames supplémentaires et un coin peuvent être fournis pour l'outil « Le Modeleur » directement par le fabricant, au prix de 12 francs.

LEDIEU, MONS-EN-BAREUL. — Nous publierons prochainement un article sur le montage d'une ou plusieurs lampes amplificatrices à basse fréquence à employer à la suite de lampes détectrices.

G. S., A BIOLLET. — Les fils électriques que vous nous avez envoyés sont des fils à fort isolement, couramment employés dans les installations de lumière ou force électrique. Ils comprennent une couche isolante de caoutchouc recouverte par une couche de tissu imprégné de cires isolantes. Dans certains d'entre eux, il y a deux couches de caoutchouc, au lieu d'une. Dans ces derniers, l'isolement est plus solide et, par conséquent, plus durable.

ABONNÉ 3922, A CRÉSANCEY. — Voici une formule de mastic pour métaux :

Litharge	24	grammes
Chaux délitée	24	—
Craie précipitée	50	—
Graphite	200	—
Huile de lin	40	—

Vous pourriez aussi utiliser, dans le cas qui vous intéresse, du « ciment-minute ».

X. Y. Z., A PARIS. — Nous vous remercions pour les suggestions que vous voulez bien nous faire. Nous en tiendrons compte.

LES QUESTIONS QU'ON NOUS POSE AU SUJET DE L'ARTISANAT

TOUNARDRE, PARIS. — DEM. : *Je suis marbrier-polisseur, j'ai fait un petit atelier et je travaille pour des patrons marbriers. Je ne fournis aucune matière. Quel nombre d'ouvriers puis-je employer, et dois-je prendre une patente ?*

RÉP. : Vous avez droit à trois ouvriers et un apprenti de moins de dix-huit ans ayant un contrat d'apprentissage. Dans ces conditions, vous ne devez pas payer patente.

DEM. : *Dois-je payer l'impôt sur le salaire ?*

RÉP. : Oui.

DEM. : *Que dois-je faire pour être en règle ?*

RÉP. : Vous devez tenir un livre de recettes et de dépenses professionnelles et, chaque année, au mois de janvier ou de février, déclarer comme salaire, à votre contrôleur des Contributions directes, le bénéfice réalisé l'année précédente.

BERGER, A PARIS. — DEM. : *Je suis ouvrier apprêteur en pelleterie ; je voudrais faire des offres à des éleveurs. Si je peux me faire confier des peaux, je les ferai travailler chez les patrons apprêteurs. Je n'ai donc qu'à recevoir et à expédier les peaux le travail fini. Ai-je le droit de me faire faire des lettres à en-tête?*

RÉP. : Oui, vous avez le droit.

DEM. : *Dois-je payer patente?*

RÉP. : Non, si vous travaillez seul.

M. C. — DEM. : *Depuis la création de la loi sur les assurances sociales, mon patron me retient 4 % sur ma paie, au-dessous de 1.000 francs par mois. Il n'a jamais versé aux assurances sociales. Moi, je verse régulièrement, et ce versement est mentionné sur ma feuille de paie. Ai-je le droit de lui réclamer, en cas de maladie, les frais médicaux prescrits par la loi. N'est-il pas en faute en agissant ainsi?*

RÉP. : L'administration des Assurances sociales saura bien obliger votre patron à effectuer le versement auquel la loi l'oblige.

LAMBIN, A PARIS. — DEM. : *Je fabrique chez moi, en dehors de mon travail, du vin mousseux, d'après la méthode champenoise. Je suis susceptible d'en céder à des amis ou autres personnes. Dois-je payer patente?*

RÉP. : Un fabricant de vin mousseux n'est pas un artisan.

BOYER, A CAZABRENOUX. — DEM. : *Je suis maître-maçon à la journée, ou à la tâche. J'emploie un ouvrier et un manœuvre de moins de seize ans. Dois-je payer patente? Quelle classe?*

RÉP. : Oui, vous devez payer la patente de maître-maçon, sixième classe, du tableau H.

DEM. : *Dois-je payer le chiffre d'affaires sur mon travail et en même temps sur le matériel que j'achète pour les constructions?*

RÉP. : Non.

DEM. : *Dois-je me considérer comme artisan ?*

RÉP. : Oui.

CHAP, A ANICHE. — DEM. : *Je travaille pour mon patron, comme coupeur de verre, et ma femme comme argenteuse. En dehors des heures de travail, nous faisons la réargenture à notre compte, ainsi que l'encadrement. Devons-nous payer patente ?*

RÉP. : Non.

DEM. : *Pouvons-nous faire de la réclame : prospectus, factures à en-tête, etc. ?*

RÉP. : Oui, vous pouvez.

DEM. : *Pour le même travail, en étant associés avec un camarade et en faisant la pose des vitres en plus, notre situation envers le fisc change-t-elle ?*

RÉP. : Avec un associé, la situation ne change pas.

MAITRE, A BILLANCOURT. — DEM. : *J'exerce en appartement le métier de graveur sur métaux à façon. J'ai toujours été exempté d'impôts et patente. Le fait de peindre une enseigne portant nom, adresse et qualité peut-il modifier cet état de choses ?*

RÉP. — Non.

R. B. D. — DEM. : *Je suis employé de chemins de fer. Après mon service et pendant mes jours de repos, je fais des installations d'électricité et de T. S. F. Le matériel est fourni par les clients et je ne fais que la pose. Suis-je artisan ? Quelle est ma situation fiscale ? Dois-je payer patente et être inscrit au registre du commerce ?*

RÉP. : Vous ne pouvez être exempté de l'impôt sur les bénéfices commerciaux et, par suite, de la taxe sur le chiffre d'affaires que si vous fournissez le matériel. Dans ce cas, vous êtes artisan. Si vous ne fournissez pas le matériel et si vous travaillez pour des *particuliers*, vous ne pouvez être considéré comme façonnier, car n'est considéré comme tel que celui qui travaille pour des *commerçants*, et des *industriels*. Dans votre cas, pour être exempté des impôts ci-dessus, il faut fournir le matériel.

(*Lire la suite à la page 94.*)

N° 110
21 Mai 1931

BUREAUX :
13, Rue d'Enghien, Paris (X°)

PUBLICITÉ :
OFFICE DE PUBLICITÉ :
118, Avenue des Champs-Elysées, Paris
Compte chèques postaux : 609 86-Paris
Les articles non insérés ne sont pas rendus

Je fais tout

REVUE HEBDOMADAIRE DES MÉTIERS

Prix :
Le Numéro : 0 fr. 75

ABONNEMENTS :
FRANCE ET COLONIES :
Un an ... ... 38 fr.
Six mois... ... ... 20 fr.
ÉTRANGER
Un an ... ... 65 et 70 fr.
Six mois... ... ... 33 et 36 fr.
(selon les pays)

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES

LES USAGES PACIFIQUES DES MASQUES

Dans bien des industries, les masques protègent les visages des travailleurs contre les chocs, la chaleur, les fumées, la réverbération, et préviennent des accidents graves.

Nous sommes encore si près de la guerre que tous les dispositifs de protection évoquent invinciblement les combats auxquels ils furent associés : le casque fait penser aux rafales de balles et d'éclats d'obus, le masque rappelle une des pires horreurs : la nappe de gaz s'épandant traîtreusement, submergeant les combattants pour les asphyxier ou les brûler.

Pourtant casque et masque n'ont pas qu'un but sur les champs de bataille; en temps de paix, ils sont indispensables dans bien des cas; et les recherches faites il y a quinze ans, sous l'empire d'une nécessité urgente ont abouti à des progrès qu'utilise l'industrie. Chaque année, plusieurs centaines de mille d'ouvriers sont, dans le monde entier, blessés aux yeux ou au visage; ce fait prouve assez les services qu'on peut attendre des lunettes, des casques et des masques.

Les mineurs, surtout ceux qui, après un accident, explosion, coup de grisou, éboulement, sont employés aux missions de secours ou de déblaiement, sont munis d'un appareil à oxygène; la tête et le cou sont entièrement recouverts; devant, une large plaque de mica, indéformable à la chaleur, assure une visibilité parfaite.

C'est un équipement analogue que portent les pompiers; il est d'ailleurs inspiré de celui des scaphandriers; l'ensemble est de formes variées suivant les cas : tantôt, c'est un globe, épousant les courbures de la tête et muni à l'avant d'un hublot; tantôt, le casque semble un chapeau à larges bords; le masque proprement dit en est indépendant et se fixe en dessous, grâce à des courroies.

Dans tous les cas, le dispositif est à l'épreuve du feu et des fumées qu'il aidera à combattre. La partie supérieure est renforcée de manière à résister, sans se déformer, à la chute de débris de toutes sortes; et les yeux restent bien à l'abri des chocs.

Il serait impossible de procéder aux soudures à l'arc électrique sans des verres spéciaux; tous ceux qui, rentrant chez eux la nuit, ont vu les équipes de soudeurs travaillant sur les rails de tramways, ont remarqué l'éclat insoutenable de cette lumière bleue; la chaleur dégagée est également considérable; pour regarder l'opération qu'il conduit, l'ouvrier doit interposer un écran entre lui et l'arc; autrement, en dehors des malfaçons qui se produiraient fatalement, on arriverait à des accidents très graves, comme le décollement de la rétine, qui entraîne la cécité complète.

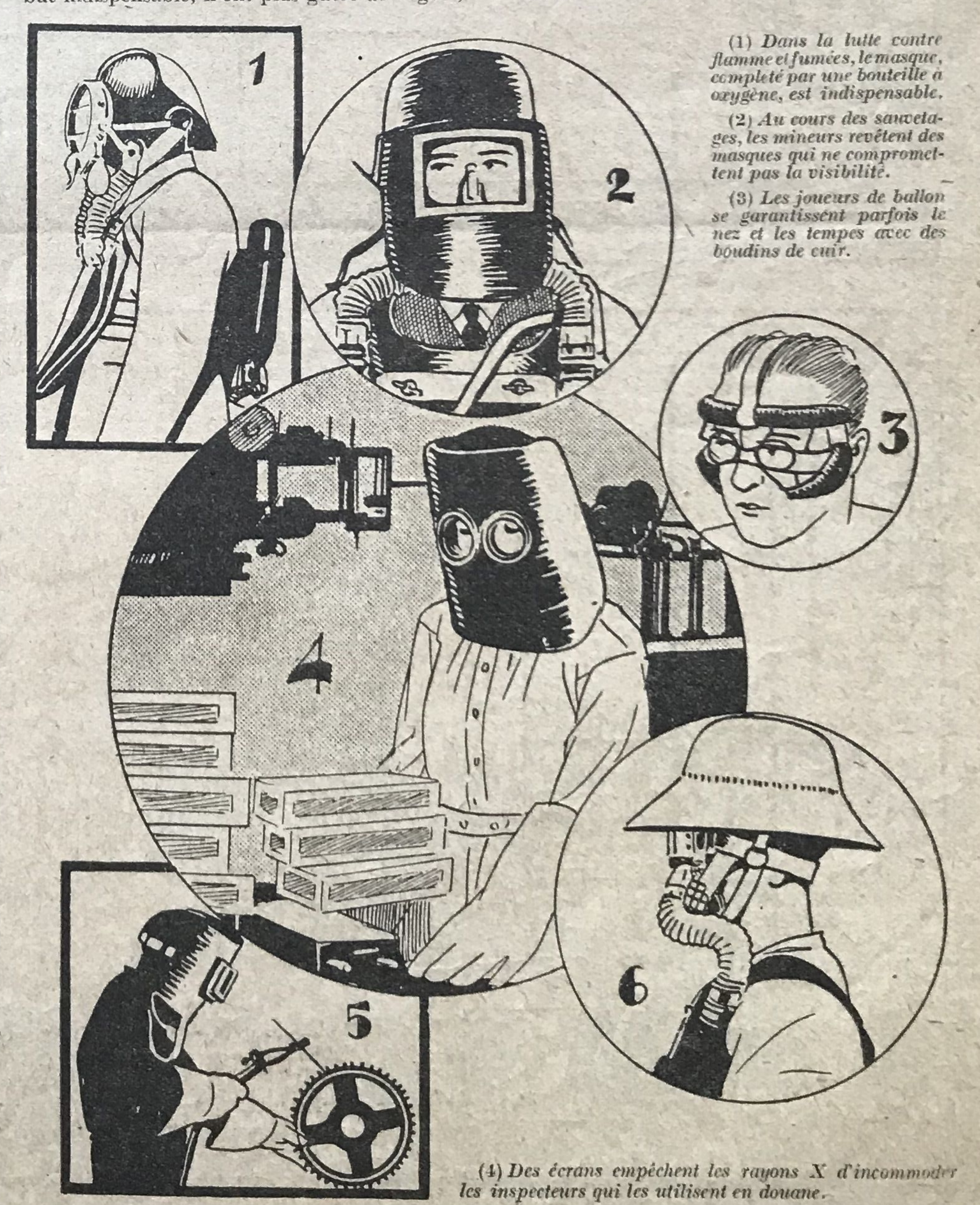
Quand il s'agit d'un travail rapide, l'écran est simplement tenu à la main; pour une œuvre plus délicate, l'armature entourant les « regards » en verre coloré a une forme cylindrique et entoure complètement la tête, derrière laquelle elle s'attache à l'aide d'une courroie; les parois sont imperméables à la chaleur.

Un couvre-chef analogue, et d'apparence aussi étrange, est employé par ceux qui se servent des dangereux rayons X, pour certains examens : par exemple on soumet parfois les cigares à l'action de ces rayons pour tuer les vers qui pourraient les détruire; ou bien on procède à diverses stérilisations : l'opérateur place sa tête dans le cylindre protecteur.

En remontant à l'humble casseur de cailloux sur les routes, bien des ouvriers doivent se protéger le visage contre les poussières et les petites particules dures que font jaillir leurs outils. Dans les sports, le masque est employé depuis longtemps : les escrimeurs se protègent la figure avec un fin treillis; les footballeurs américains se recouvrent le crâne et les oreilles de cuir bouilli; les joueurs de basket-ball ont fait combiner des rouleaux de cuir avec des fils métalliques épais pour défendre leurs yeux et leur nez.

Les lunettes d'automobile, autrefois attribut indispensable, n'ont plus guère de vogue; leur rôle est tenu par les pare-brise en triplex; mais, en aviation, on protège de plus en plus le visage et la tête; combien de vies n'ont-elles pas été sauvées par les casques résistants et souples qui amortissent les chutes !

En équitation, l'utilité d'un premier mais timide protecteur, le chapeau, est connue; sans aucune ironie, le « haute forme » ou le « melon » en feutre ont évité des fractures du crâne; et c'est à la suite de cette constatation que certains jockeys d'obstacles ont décidé de porter, sous leur toque, une calotte métallique; elle a souvent démontré son efficacité, à Auteuil et ailleurs.



(1) *Dans la lutte contre flamme et fumées, le masque, complété par une bouteille à oxygène, est indispensable.*

(2) *Au cours des sauvetages, les mineurs revêtent des masques qui ne compromettent pas la visibilité.*

(3) *Les joueurs de ballon se garantissent parfois le nez et les tempes avec des boudins de cuir.*

(4) *Des écrans empêchent les rayons X d'incommoder les inspecteurs qui les utilisent en douane.*

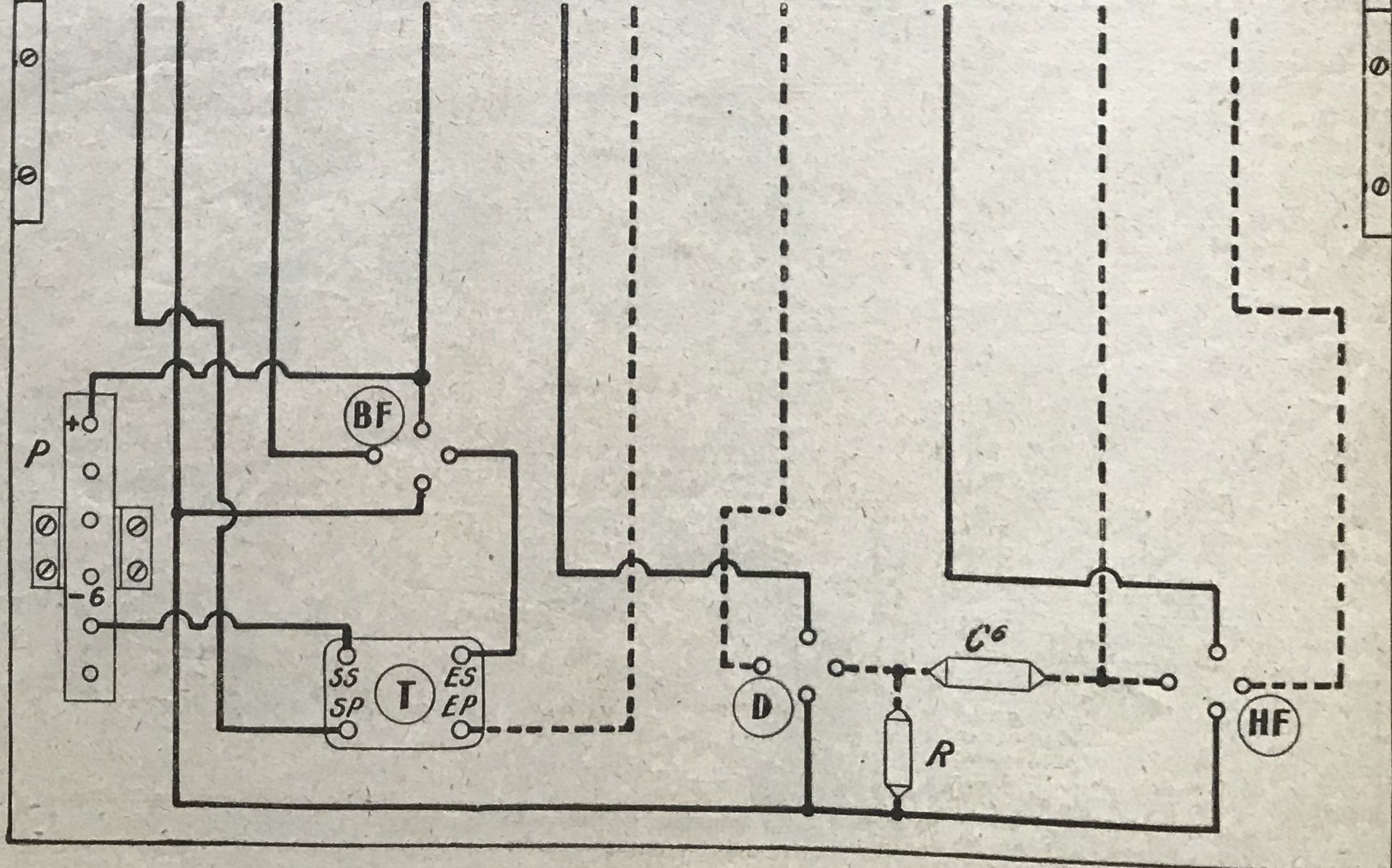
(5) *L'éclat de l'arc serait insoutenable si les ouvriers soudeurs n'interposaient des verres colorés.*

(6) *Les casques à large bord, indépendants du masque, prémunissent les pompiers contre la chute d'objets.*

UN TROIS-LAMPES A SELFS INTERCHANGEABLES ET A LAMPES ORDINAIRES

(Lire le texte descriptif à la page suivante.)

HP
\-
\+
Lames fixes
C5
S3
S2
C1
A1
C2
A2
C3
A3
Lames fixes
A4
C4
S1
C7
C8
Rh2
I
Rh1
Terre
+40 +4 -4
+80





UN TROIS-LAMPES A SELFS INTERCHANGEABLES ET A LAMPES ORDINAIRES

(Voir la première partie de cet article dans le n° 109.)

Le montage

Nous verrons assez large, parce que ce poste sera probablement le premier d'une série qui devra conduire au super à 4, 5 ou 6 lampes. Panneau avant ébonite-planche de base chêne sec, reliés par équerres. (Voir plan de câblage.)

Panneau avant. — Commencer par le garnir, *par la pensée*, des pièces qu'il doit recevoir ; pour cela, le plus simple est de prendre une feuille de papier de mêmes dimensions, et d'y dessiner approximativement les pièces prévues. Entres autres, on se rappellera que les condensateurs variables sont destinés à varier, et il sera prudent de les ouvrir à fond pour mesurer leur encombrement réel en ordre de marche. De même *S2* (support fixe) et *S3* (support orientable de self) doivent être prévus de manière que la self *S3* puisse venir complètement à angle droit de *S2*. Enfin, on s'assurera de la possibilité de placer l'interrupteur-poussoir *I* (qui sert à mettre ou non le — 4 en circuit, cad. à allumer le poste) et les 2 rhéostats *Rh*, *Rh2*, indispensables, etc. Une fois certain que tout cela tiendra, sans gêne réciproque, on effectuera *avec soin* le perçage. Cette opération élémentaire est trop souvent bâclée : il est pourtant essentiel de l'effectuer correctement, car un trou de fixation percé obliquement, pour la fixation d'un condensateur variable, par exemple, peut rapidement détériorer cet appareil.

On garnira le panneau des pièces indiquées, et on pourra déjà effectuer le câblage qui n'intéresse que ces pièces. Ces connexions en trait plein peuvent être faites en fil isolé (sous souplisso, par exemple) et sans précautions... spéciales d'aération, car elles ne concernent que la basse fréquence ou la masse.

Au contraire, les connexions en trait discontinu méritent les plus grands soins : parfaitement séparées, plutôt à angle droit que parallèles, aussi courtes et dégagées que possible.

Planche de base. — Elle sera garnie également des pièces prévues : supports de lampe (pour H. F. et D., prendre des supports de lampes à « faibles pertes ») transfo B. F., pile de polarisation de 9 volts à prises *(P)*. Cette dernière sera accessible pour pouvoir être aisément ajustée ou remplacée ; elle sera simplement maintenue par de petites équerres vissées à la base. En passant, nous croyons utile de rappeler que cette pile de polarisation, actuellement utilisée à peu près sur tous les postes, s'use, contrairement à la croyance générale. Elle ne débite pour ainsi dire pas, mais elle *sèche*, et sa résistance devient énorme ; certaines de ces piles fonctionnent parfaitement un an et plus ; d'autres, au bout de six mois, sont inutilisables ; et c'est là, la raison de mauvais fonctionnements incompréhensibles, sifflements, audition faible, accrochages. Une bonne méthode consiste à changer cette pile, automatiquement, tous les six mois ; ce qui n'est guère onéreux d'ailleurs. Nous déconseillons absolument l'emploi de piles pour lampes de poche.

Assemblage. — On procédera alors à l'assemblage du panneau à la base et à la pose des connexions non effectuées, qui sont d'ailleurs les principales.

On s'assurera du libre mouvement des pièces du panneau, du bon fonctionnement mécanique des rhéostats ; on vérifiera soigneusement le câblage en s'inspirant avant tout du schéma (fig. 1).

Nous rappellerons ici que ce poste est destiné

Schéma des connexions au récepteur.

à marcher sur antenne ; l'antenne est donc un organe à soigner, comme le reste ; on ne saurait trop le répéter, une bonne antenne de 15 à 20 mètres de long, maximum à une dizaine de mètres de hauteur, donnera des résultats excellents ; mais il ne faut pas négliger la prise de terre qui est aussi essentielle.

Mise en route

On branchera le poste aux sources de courant (fig. 2) au *H. P.*, à la terre et l'antenne à une des prises *A1* à *A4* suivant la longueur de cette dernière. Pour l'écoute des grandes ondes, on mettra en *S1 S2 S3* respectivement : 150, 300, 200 spires (selfs nids d'abeilles montées à broches de 4 millimètres, écartement des broches : 16 millimètres). On allumera le poste par la manœuvre de l'interrupteur *I* et les 2 rhéostats seront poussés aux trois quarts de leur course. *S3* (self orientable) sera approchée tout contre *S2*, et on manœuvrera ensemble les 2 condensateurs *C4* et *C5*, ce dernier plus doucement. On doit obtenir un accrochage même en l'absence d'émission, manifesté par un « toc » dans le haut-parleur. Si l'on passe sur le réglage d'une émission en cours, l'accrochage se manifestera par un sifflement qui disparaîtra par l'écartement de *S3*, le réglage de *Rh2*, et on finira le réglage par la retouche de *C4* et *C5* et de *Rh1*.

Si l'on n'avait pas d'accrochage, quelles que soient les selfs utilisées, on devrait inverser uniquement les connexions aboutissant à *S3* ; l'accrochage aura lieu.

Le réglage

Le rendement de ce poste dépend pour une large part des selfs utilisées. Si l'on utilise des selfs provenant de vieux postes achetés à la ferraille (il s'en trouve pas mal), il faudra s'assurer qu'elles ne sont pas coupées et, surtout, il ne faut utiliser qu'une seule marque, pour que les sens d'enroulement soient identiques.

Le réglage essentiel du poste est de choisir correctement les jeux de selfs convenables pour les gammes choisies. On adoptera, par exemple, pour les ondes de 200 à 350 mètres : 25, 50, 35 spires, de 300 à 600 mètres : 45, 75, 50 spires ; pour les grandes ondes : 150, 300, 200 (toujours dans l'ordre *S1 S2 S3*). Ces valeurs n'ont rien d'absolu et seront choisies au mieux.

Le poste bien au point se révélera sensible, assez sélectif (si l'on n'est pas sous l'antenne d'un poste d'émission) et donnera de grandes joies à l'amateur qui en aura bien compris la manœuvre.

Remarque importante : le rhéostat *Rh1* est

à manipuler doucement, car sa manœuvre exagérée peut faire accrocher la haute fréquence, et on perd ainsi toutes les qualités du récepteur.

Les pièces nécessaires

Lampes : H. F. : A 410 ; D : A 409 ; B. F. : B 406 (ou analogues dans les autres marques) ;

2 condensateurs variables *C4* : 1/1.000, *C5* : 0,5/1.000, démultipliés ;

6 condensateurs fixes tubulaires (au mica) : *C1* : 0,05/1.000 ; *C2* : 0,10/1.000 ; *C3* : 0,20/1.000 ; *C6* : 0,15/1.000 ; *C7* : 1 ou 2/1.000 ; *C8* : 3 ou 4/1.000.

3 supports de selfs pour broches de 4 millimètres, écartement : 16 millimètres, dont 2 fixes *(S1, S2)* et 1 orientable *(S3)*, ce dernier avec tige de manœuvre ébonite ;

3 supports de lampe dont 2 à faible perte ;

1 interrupteur poussoir *(I)* ;

2 rhéostats *précis* de 30 ohms chacun *(Rh1, Rh2)* ;

1 transfo B. F. rapport 1/5 ou 1/3 (de qualité) *(T)* ;

1 résistance tubulaire de 3 mégohms *(R)* ;

1 pile de polarisation de 9 volts à prises ;

Panneau ébonite 40 cm. × 20 cm. × 0 cm. 6 ;

Planche chêne sec 40 cm. × 20 cm. × 2 cm. ;

Douilles, fiches bananes, fil de connexion, souplisso, équerres, etc.

L. B.

L'EMPLOI DES BATTERIES DE TENSION-PLAQUE

Le rendement d'un poste est très souvent fonction du débit ou de l'état de conservation de la pile ou de l'accumulateur.

On aura soin de shunter la batterie par un condensateur de 2 microfarads, ce qui facilite le passage des courants haute fréquence et annule la résistance intérieure des piles ou des accus.

Il est indispensable d'utiliser une batterie d'une capacité suffisante et en rapport avec le nombre de lampes et surtout le type des lampes avec lesquelles le poste est équipé.

Voici quelques exemples :

Un poste à trois lampes, équipé avec deux lampes micro ordinaires et une A 409, R 75 ou DZ 908, fonctionnera avec un débit de 10 à 12 millis.

Un poste à quatre lampes, équipé avec trois lampes micro normales et 1 B 406, RT 56 ou DY 604, nécessitera un débit de 20 millis.

Un poste équipé avec des lampes de puissance B 403, B 409 ou toute autre marque ayant les mêmes caractéristiques, nécessitera un débit de 50 millis.

Il est à recommander, afin que les lampes donnent leur plein rendement, de polariser les grilles des basses fréquences selon les indications données avec chaque marque. Exemples : une lampe A 415 aura une polarisation de 4,5 volts ; une A 409, 9 volts ; une B 443, 15 volts ; une B 406, 15 volts. La R 75, 2 à 4 volts ; une DZ 908, 2 à 8 volts ; RT 56, 4 à 8 volts ; DY 604, 4 volts.

M. B.

Les questions qu'on nous pose

L'HUMIDITÉ DES MURS

Voici des indications sur les murs humides et sur le moyen de procéder pour y poser facilement une couche de peinture et même pour y coller du papier.

Lorsqu'un mur très humide est placé dans des conditions particulières, il peut se produire un salpêtrage. Aucune préparation du mur ne pourra y remédier si l'on n'applique pas les moyens énergiques.

La formation du salpêtre sur les murs est due, pour une part, à la porosité des matériaux qui facilite l'ascension des matières solubles contenues dans le sol ainsi que leur nitrification, en augmentant les surfaces de contact avec l'air ; d'autre part, l'apport abondant de substances nitrifiables, en l'espèce, les sels ammoniacaux qui ont pour origine l'urine animale ou humaine.

Le seul remède au salpêtrage des murs est la suppression de la cause, c'est-à-dire qu'il faut rechercher, dans le voisinage, la présence d'écuries, étables ou fosses d'aisances, puis faire le nécessaire pour que les déjections ne viennent plus souiller le sol et soient évacuées au dehors.

Alors seulement on pourra chercher à éviter l'ascension des sels ammoniacaux ou déjà nitrifiés restés à proximité, en supprimant le véhicule, c'est-à-dire l'eau contenue dans l'épaisseur des murs.

Pour cela, un excellent moyen est d'y loger de petits tubes de drainage en terre cuite poreuse, ainsi que l'a imaginé depuis fort longtemps une maison suisse qui s'est spécialisée dans l'assèchement des murs.

On se trouve alors dans les conditions ordinaires des murs humides.

Lorsqu'un mur est humide, cela provient ou de la porosité des matériaux qui le constituent et qui aspirent l'humidité du sol, ou bien de ce que la face extérieure du mur est particulièrement exposée à la pluie. D'une manière générale, on doit surtout chercher à supprimer la cause de l'ascension de l'eau ou de sa réception. Cependant, on peut obtenir des résultats très satisfaisants en enduisant le mur de la composition suivante :

Cire jaune	100 grammes
Essence de térébenthine...	4.000 cmc.

Après dissolution sur des cendres chaudes (non sur un feu flambant de crainte d'inflammation), on tient le mélange tiède, puis on chauffe le mur, sur une certaine surface, avec une coquille garnie de charbons ardents ; quand on juge que cette partie du mur est bien sèche, on y applique la mixture avec un pinceau plutôt dur, de façon que la pénétration soit au moins d'un centimètre et que la cire ne reste pas superficiellement.

On recommence l'opération à côté et on la poursuit de manière que tout le mur ait ainsi un revêtement imperméable ; on pourra ensuite faire faire toutes applications de peinture ou de papier sans qu'il se présente désormais d'inconvénients.

H. Mathis.

LE PETIT COURRIER DE LA T. S. F.

M. H. Delorme, coiffeur, a Dessains (Aube). Demande divers renseignements pour appliquer les conseils du nº 101 à son poste récepteur du commerce. — *La question que vous nous posez est assez difficile à résoudre par correspondance, car votre schéma est, semble-t-il, incomplet. La difficulté principale réside en le fait que, dans les postes dans le genre du vôtre, les pièces sont très ramassées les unes près des autres. Cependant, nous pensons que vous pourriez essayer ce qui suit avec succès :*

Supprimer la connexion A *de* a *à* b *et établir la connexion* D.

Supprimer la connexion C *allant de* c *à* d, *et établir une connexion directement de* d *à une prise + 40 ou + 60 de la pile de 80 volts.*

En B, *supprimer la connexion à la pile 80 volts et aller directement au — 8 de la pile de polarisation* P *de 9 volts. Le + de cette petite pile sera relié directement au — 4 de l'accu de 4 volts.*

Les prises indiquées — 3 et — 8 peuvent être réglées au mieux dans les prises de la pile de polarisation, mais à chaque réglage il faut éteindre le poste avant de retirer les prises en question.

Nous n'osons pas vous conseiller de mettre 120 volts à la place de 80, car nous doutons que le matériel de votre poste puisse tenir convenablement surtout avec une B 443 en deuxième basse fréquence, et cette modification entraînerait pas mal de complications. Essayez donc les quelques modifications précédentes (nous les avons portées sur notre schéma ci-joint) et, s'il y a lieu, nous serons heureux d'apprendre que vous avez réussi. Les modifications en question ne vous empêcheraient pas d'utiliser une boîte d'alimentation sur le secteur.

M. Derveaux Auguste, a Avion (P.-de-C.). Au sujet du poste du nº 91. — *Vous pouvez parfaitement monter ce poste en 3 lampes, en remplaçant l'étage unique basse fréquence à trigrille par deux étages à lampes ordinaires ; vous aurez même plus de puissance, mais la pureté sera infiniment moins bonne ; si vous tenez aux deux* B. F., *nous vous conseillons de vous inspirer des indications de notre nº 101 : « Comment améliorer aisément la pureté des auditions de votre récepteur. » A notre point de vue, l'emploi d'une trigrille en basse fréquence est plutôt une économie, puisque, si cette lampe est un peu plus coûteuse qu'une lampe ordinaire de sortie, elle permet d'économiser un transfo et une lampe ordinaire. Si toutefois vous désirez utiliser un matériel existant, vous pouvez utiliser votre schéma, qui est exact, à part l'oubli de la liaison de la borne terre au + 4.*

M. Tensche Henri, a Charentonneau. Au sujet du poste du nº 95. — *Nous ne connaissons pas le bloc dont vous parlez ; il en existe trop et de fabrications parfois éphémères, pour que nous les ayons tous essayés sur ce poste. Nous avons eu les résultats indiqués dans notre article en utilisant le bloc Intégra 205. Vous pouvez vous adresser, de notre part, au fabricant ; Intégra, 6, rue Jules-Simon, à Boulogne (Seine). Vous pouvez cependant essayer le bloc que vous possédez, en reliant vos bornes marquées + 45 et — 4 entre elles : elles correspondront à la borne marquée 4 de notre plan ; votre borne* P *serait notre* R, *et votre borne* G *remplaçant nos deux bornes* A *et* G *sera à connecter à la fois aux deux connections aboutissant, sur notre plan, à* A *et* G ; *si vous faites l'essai, n'oubliez pas* C4.

Vous trouverez dans notre prochain numéro un plan détaillé et un article descriptif pour réaliser la construction d'un

APPAREIL DE PROJECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES



LA MENUISERIE

LA FAÇON D'ADAPTER DES RALLONGES AUX TABLES CIRCULAIRES OU RECTANGULAIRES

Il est souvent utile de pouvoir augmenter la surface d'une table ; on emploie pour cela des rallonges amovibles, qui nécessitent une préparation de la table.

Si cette table est carrée ou rectangulaire, on peut mettre les rallonges sur n'importe quelle face, à moins qu'il y ait un tiroir sur une de ces faces.

On fait, pour chaque rallonge, deux entailles *F* (fig. 3) à la traverse *B* de la table; la hauteur de cette entaille doit être bien juste de l'épaisseur des barres *E*, pour que la rallonge soit dans le plan de la table.

Les rallonges sont faites d'une ou plusieurs planches jointes à rainure et languette, vissées sur deux barres parallèles *E* assez longues pour arriver jusqu'au milieu de la table (fig. 1, 2), ce qui ne serait pas possible s'il y a un tiroir sur l'une des autres faces.

Ces barres sont placées aussi près que possible des bouts ; elles maintiendront mieux les rallonges que si elles étaient trop rapprochées du milieu. Le bout des barres *E* est taillé un peu en pointe, et l'épaisseur est diminuée un peu en dessous, dans la partie qui s'engage sous la table, pour faciliter la mise en place des rallonges, qui doivent conserver toute leur épaisseur au droit de la traverse.

Si la rallonge est étroite, les barres *E*, supportées par la traverse *B* et maintenues sous le dessus *C* (fig. 1), sont suffisantes pour la soutenir; mais, avec des rallonges un peu larges, il faut mettre en bout deux pieds y reliés par une traverse *I* (fig. 4) et pouvant se replier sous la rallonge, ce qui permet, quand la rallonge est retirée, de la ranger facilement, l'encombrement étant réduit à l'épaisseur des pieds augmentée de celle de la rallonge (fig. 4).

Ces pieds peuvent être maintenus verticaux par un simple crochet ; mais il est préférable d'employer un loqueteau spécial, qui permet de tenir les pieds verticaux ou appliqués sous la rallonge, selon le besoin (fig. 8).

Si l'on veut mettre des rallonges à une table ronde, telle que les tables à volets, la préparation de la rallonge est un peu plus compliquée.

La préparation du bâti de la table est la même que pour les tables rectangulaires ; les entailles des traverses sont faites du côté des volets *D*, qui seront ainsi supportés par les barres *H* des rallonges (fig. 5).

Comme pour les tables rectangulaires, les rallonges sont faites de planches jointes *E* vissées sur les barres parallèles *H* s'engageant dans les entailles faites dans la traverse *B* de la table (fig. 5, 6), le dessus de ces barres s'appliquant sous le dessus *C*.

La force en sera diminuée légèrement en bout pour en faciliter la mise en place.

L'extérieur de ces rallonges peut être cintré ou rester carré (fig. 6), mais la partie intérieure qui vient joindre la table est cintrée. Le tour de ces tables est généralement mouluré ; la rallonge aura le contre-profil de cette moulure et sera même un peu dégraissée pour bien joindre le dessus de la table.

Ce cintre ne laissera au bout de la rallonge que très peu de largeur au bois ; aussi, pour donner de la solidité aux bouts de ces parties *F* (fig. 6-7), le bois sera placé presque perpendiculairement à celui des autres planches *E* (fig. 7). On peut même visser en dessous un petit tasseau *G* (fig. 6-7).

Par suite du cintre de la table et du volet *D* (fig. 5-6), le bout de la rallonge sera toujours assez éloigné du bâti de la table, et deux pieds y assemblés dans la traverse *I* sont nécessaires (fig. 5, 6, 7).

La traverse *I* est reliée à la rallonge *E* par deux charnières *K* (fig. 7) permettant de placer les pieds verticaux (fig. 5-6 à gauche) ou de les ramener sous la rallonge (fig. 5-6 à droite et 7).

La position donnée aux pieds est maintenue fixe par un loqueteau *L* (fig. 8), dont la platine est vissée sur un côté de la traverse *I*, de telle sorte que le talon du loqueteau s'engage sous l'arrêt *N* vissé sous la rallonge *E*, quand les pieds *J* sont verticaux et que l'autre bout du loqueteau *L* s'engage sous l'arrêt *O* vissé aussi sous la rallonge, quand les pieds sont repliés (fig. 7-8).

Ce genre de loqueteau et ses arrêts se trouvent en quincaillerie. L. Corneille.

LES LOUPES DES ARBRES SERVENT A FAIRE DU PLACAGE

Les loupes sont des excroissances ligneuses qui se produisent sur le côté des troncs de certains arbres (fig. 1).

Elles sont dues, soit à des piqûres d'insectes, soit à des végétations parasites qui se recouvrent d'écorce ; les fibres en sont très mélangées et souvent formées de petits nœuds.

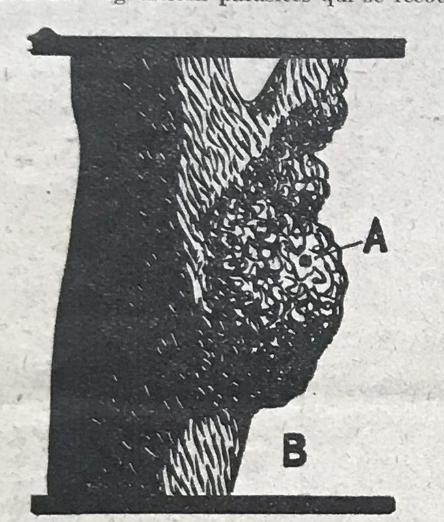


Fig. 1. — *Aspect d'une loupe.*

On trouve des loupes sur l'orme, surtout sur l'orme tortillard, sur le noyer, le frêne, l'aulne, l'érable et quelquefois sur le chêne.

Les loupes d'orme ont une grande ressemblance avec celles d'amboine, quoique la couleur et la fermeté du bois soient un peu différentes.

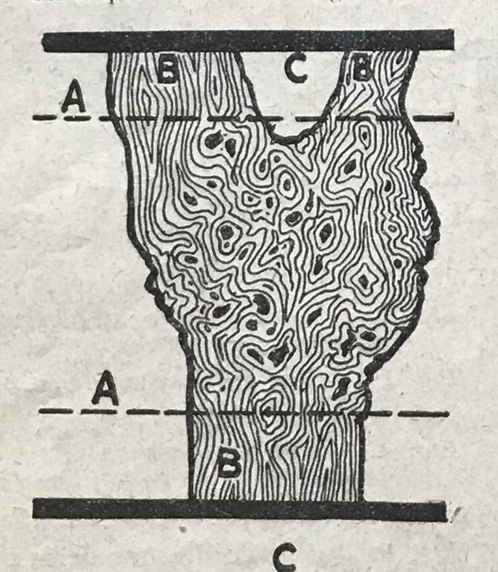


Fig. 2. — *Coupe d'une loupe.*

Les loupes, dont on fait presque toujours du placage, sont débitées selon le fil du bois du tronc (fig. 1, *A*, loupe ; *B*, sens du débit).

On obtient les ronces à la naissance des grosses branches (fig. 2), qui sont coupées au-dessus du tronc et au-dessous de leur naissance. Cette partie est débitée, souvent en placage, parallèlement au fil du bois du tronc, ce qui donne une coupe en biais sur la branche (fig. 2, *A*, coupe en travers ; *B*, fil du bois ; *C*, sens du débit).

Les grosses racines du noyer, quand l'arbre n'a pas de pivot, donnent aussi un placage souvent très intéressant par leur veinage mélangé et plus ou moins foncé.

DICTIONNAIRE DE L'ARTISAN

CHANTOURNEMENT

Chantourner un morceau de bois est le scier suivant une courbe donnée ; ce sciage se fait avec une scie à lame très étroite, ce qui lui permet de suivre la courbe ; on l'appelle scie à chantourner. Aujourd'hui, ce travail se fait beaucoup à la scie à ruban et quelquefois avec une petite scie appelée sauteuse, qui permet aussi de faire la découpure.

DENTS DE LOUP

Les dents de loup sont une décoration triangulaire faite sur des panneaux ou sur des frises.

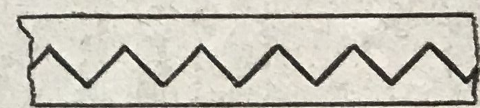


Fig. 1. *Dents de loup saillantes.*

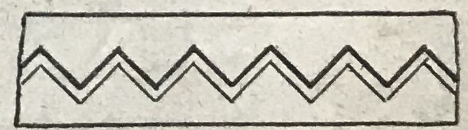


Fig. 2. *Dents de loup, indiqué par une rainure.*

Les dents de loup peuvent être en saillie (1) ou seulement indiquées par une rainure.

On donne le nom de dents de loup à la forme de denture des scies employées pour la coupe en travers du bois.

LA FAÇON D'ADAPTER DES RALLONGES AUX

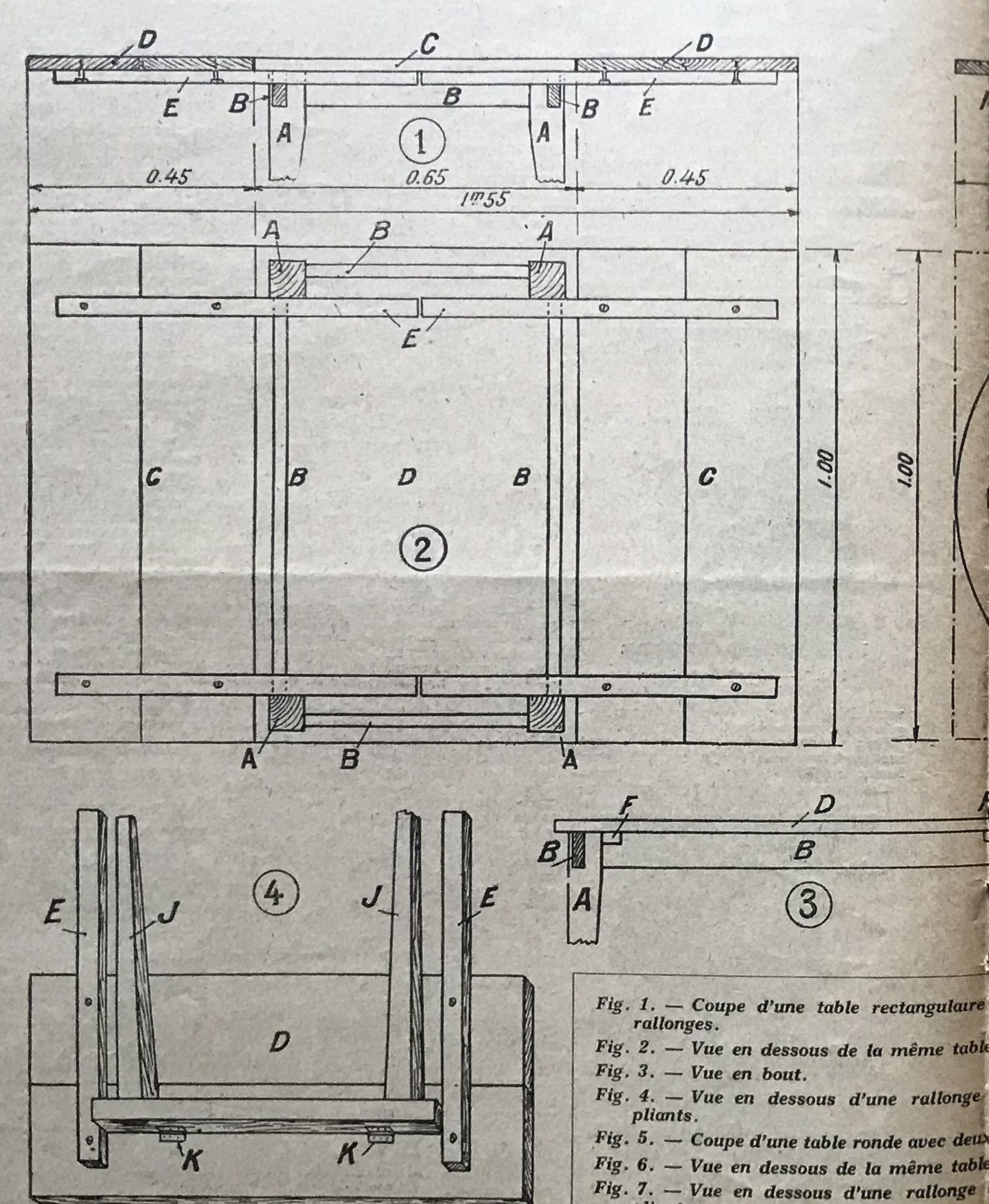
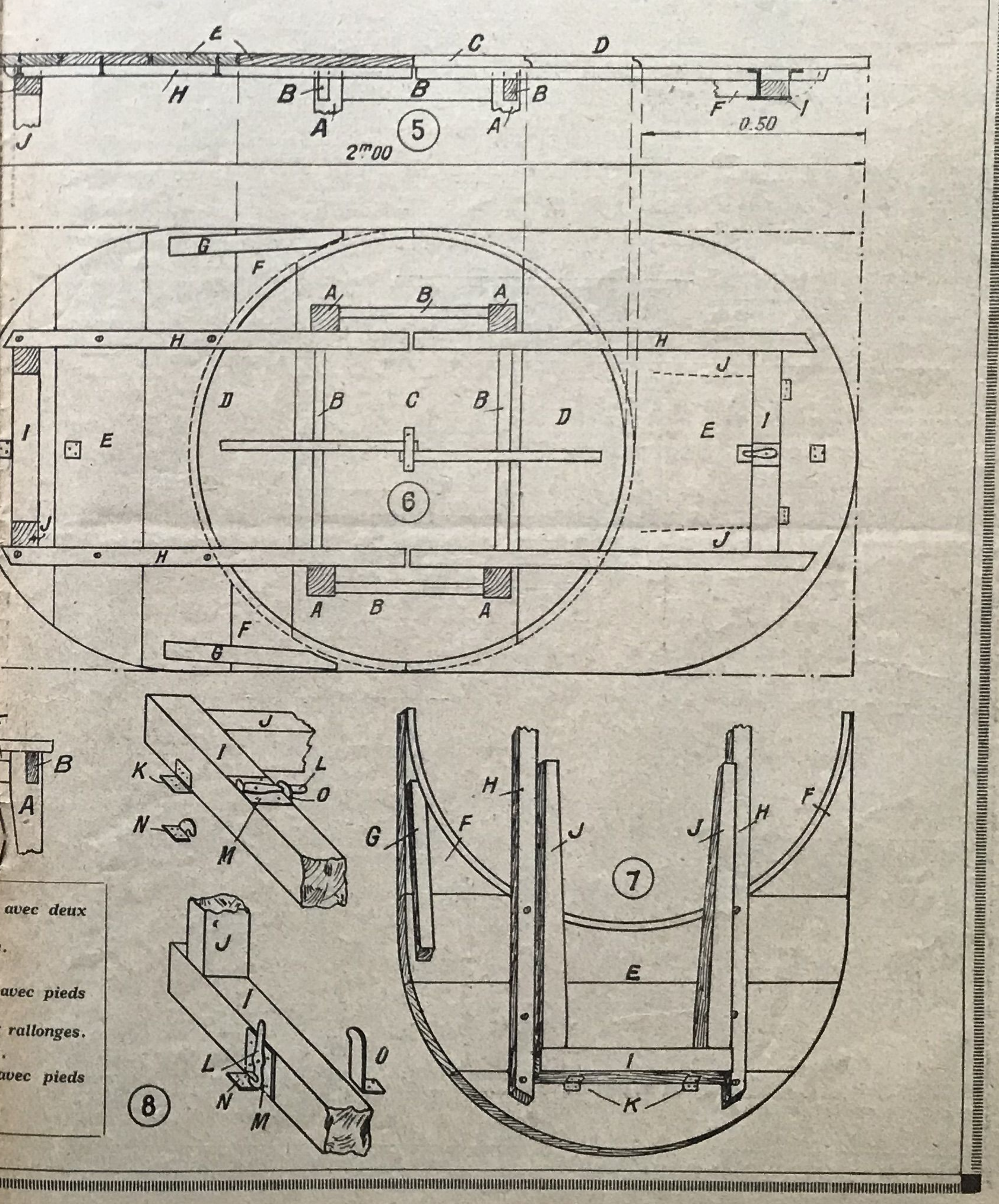


Fig. 1. — Coupe d'une table rectangulaire rallonges.
Fig. 2. — Vue en dessous de la même table
Fig. 3. — Vue en bout.
Fig. 4. — Vue en dessous d'une rallonge pliants.
Fig. 5. — Coupe d'une table ronde avec deux
Fig. 6. — Vue en dessous de la même table
Fig. 7. — Vue en dessous d'une rallonge pliants.
Fig. 8. — Détails et pose du loqueteau.

TABLES CIRCULAIRES OU RECTANGULAIRES



avec deux

.

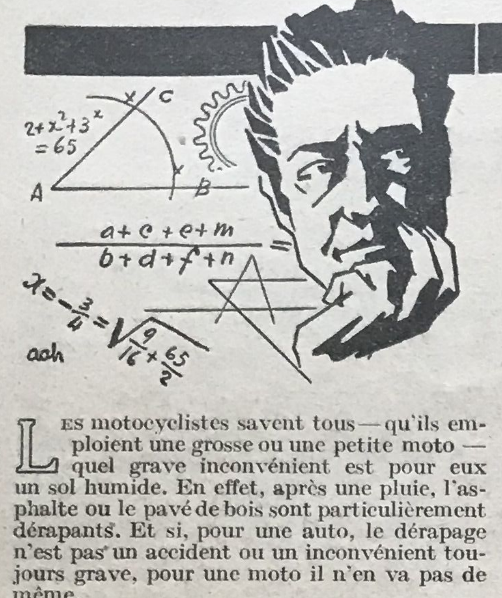
avec pieds

rallonges.

.

avec pieds

LES BREVETS



UN DISPOSITIF ANTICHUTE POUR MOTOCYCLETTES

Les motocyclistes savent tous — qu'ils emploient une grosse ou une petite moto — quel grave inconvénient est pour eux un sol humide. En effet, après une pluie, l'asphalte ou le pavé de bois sont particulièrement dérapants. Et si, pour une auto, le dérapage n'est pas un accident ou un inconvénient toujours grave, pour une moto il n'en va pas de même.

En effet, sauf de rares cas, une moto qui dérape *se renverse*, ce qui occasionne souvent un accident grave. Pour éviter ce renversement, les auteurs du brevet ont imaginé de munir la moto de deux roues auxiliaires, amovibles et relevables.

Une particularité de l'invention réside en ceci que les *roues d'appui* auxiliaires se disposent de part et d'autre du véhicule et, de préférence, de chaque côté de la selle. Ce montage est élastique, ses ressorts étant d'une solidité comparable à celle des ressorts de voiture. Il permet donc au conducteur qui dérape de maintenir son équilibre et de ne pas tomber, la roue d'appui formant amortisseur et redressant automatiquement la moto.

Le mode de fixation du dispositif sur le véhicule consiste principalement en un support comportant une console. Cette dernière est munie d'une équerre portant un bras formé de ressorts à lames accouplés par des étriers et dont l'extrémité porte l'axe d'un raccord orientable sur lequel est montée la roue.

La roue d'appui est repliable parallèlement à la roue arrière, autre particularité du dispositif, et, de la sorte, elle ne gêne pas l'usage du véhicule quand on ne veut pas utiliser la roue d'appui.

La repliabilité est obtenue par le pivotement de l'équerre autour de son support, et un système de verrouillage permet de maintenir en place les roues d'appui pour leur utilisation.

Une autre caractéristique de l'invention est l'orientabilité du bras, grâce à un tendeur disposé entre la console de support et l'équerre portant les ressorts.

Grâce à l'orientabilité du bras et de la roue d'appui, le dispositif peut être appliqué indifféremment, *et sans aucune modification*, à n'importe quel genre de motocyclette.

En outre, il est possible de munir l'appareil d'un dispositif orientable de repose-pied, monté sur la partie coudée de l'équerre et maintenu par une clavette amovible. Ce qui permet d'utiliser le repose-pied dans les deux positions de la roue d'appui.

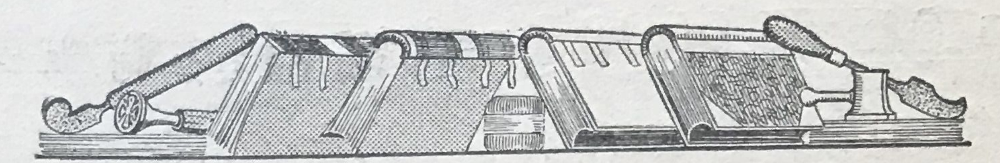
Pour la vente ou la licence d'exploitation du présent brevet, on est prié de s'adresser au bureau de *Je fais tout.*

Fig. 1. — Vue en élévation face arrière de la roue d'appui et de son support.
Fig. 2. — Vue en élévation de coté de la figure 1.
Fig. 3. — Vue en plan de coté de la figure 1.
Fig. 4 a 7. — Vues de détail du raccord orientable sur lequel est montée la roue.

Fig. 1. Fig. 2. Fig. 3. Fig. 4. Fig. 5. Fig. 6. Fig. 7.

1. *Support*; 2. *Equerre*; 3. *Boulon formant pivot*; 4. *Coussinet*; 5. *Tendeur réglable*; 6. *Vis du tendeur*; 7. *Equerre-charnière*; 8. *Bras portant les ressorts*; 9. *Ressorts*; 10. *Etriers*; 11. *Fente*; 12. *Colliers*; 13. *Pièce mâle du support de roue*; 14. *Ecrou*; 15. *Pièce femelle orientable du support de roue*; 16. *Roue d'appui à bandage plein ou pneumatique*; 17. *Verrou à ressort*; 18. *Ressort*; 19. *Charnière*; 20. *Fenêtres du support de roue*; 21. *Trous de l'arbre*; 22. *Vis de réglage*; 23. *Bossages.*

Le Français a l'esprit ingénieux : lisez attentivement cette page et faites-en votre profit.



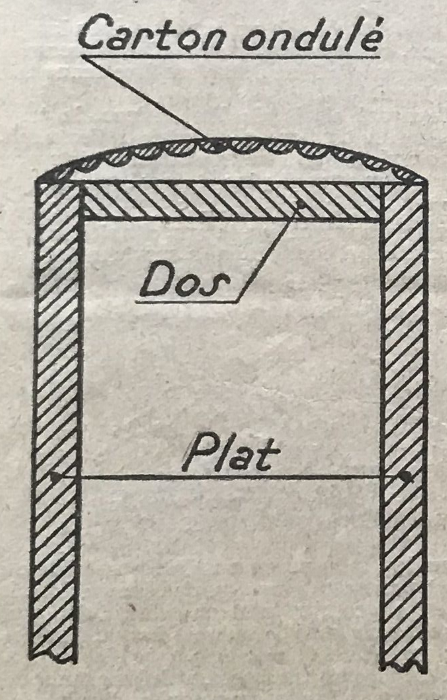
LA RELIURE

FAITES DES ÉTUIS POUR VOS LIVRES BROCHÉS

PAUVRES livres brochés, si souples, si légers, si frais, lorsqu'ils sortent de chez le libraire ; quel sera leur état lorsqu'ils auront été quelque peu maniés et auront connu les affres de l'empilage ! Et que deviendra le précieux broché heureusement découvert chez le bouquiniste, qui se présente à nous déjà bien *malade!*

Le remède : la reliure. Evidemment, mais, pour de multiples raisons (dont la moindre n'est pas celle de la dépense), on est souvent très disposé à retarder — peut-être même à renoncer — à cette solution radicale.

Vous aimez vos livres ; point de doute sur ce point, car vous savez que le livre est *ami*



sûr ; on le trouve toujours à son chevet, alors que tant de soi-disant *fidèles* se dispensent de venir à vous dans les interminables journées de tristesse ou de maladie. Cet *ami* a donc droit à votre sollicitude et, si vous ne pouvez lui fournir le costume de luxe qu'est la reliure, vous lui devez un vêtement protecteur qui le mettra à l'abri des souillures, des mutilations et, dans certains cas, sera son *cache-misère.*

Rien de plus simple à confectionner ; vous possédez, chez vous, tout ce qui est nécessaire : du carton, du papier d'emballage, dit *papier bisulfite*, de la gomme arabique, et, si vous désirez enjoliver, du carton ondulé d'un seul côté, et des couleurs à deux sous (de ces couleurs dites sans danger pour les enfants !) Avec cela, vous fabriquerez des étuis, dans chacun desquels vous glisserez le livre à protéger. Oh ! certes, cela n'est pas une invention ; les étuis protecteurs pour livres ont vu le jour depuis longtemps ; mais essayez d'en trouver des diverses longueurs, largeurs et épaisseurs que vous désirez ? Il est certain que des mains habiles vous offriront de vous en fabriquer *sur mesures!* Vous en saurez le prix ! Rassemblez donc soigneusement tous ces innombrables cartons dont les magasins nous inondent si aimablement et que, peut-être, vous alliez imprudemment lancer au rebut ; faites de même pour ce fin et solide papier bisulfite qui a enveloppé vos dernières acquisitions, et mettez-vous à l'ouvrage ; vous n'aurez rien dépensé et vos *brochés* ne vous en remercieront pas moins.

Le carton à employer doit être, autant que possible, de force proportionnée à la dimension de l'ouvrage qu'il doit protéger. Il est essentiel de le couper, bien droit, très nettement, et à angles vifs.

Pour monter l'étui (qui, on s'en doute, se compose de deux plats, ou faces, et de trois côtés), placez l'une des faces sur la table, après y avoir fixé, à la gomme arabique, perpendiculairement au bord qui sera au dos de l'étui, trois bandelettes de papier que vous laisserez dépasser de 1 ou 2 centimètres ; placez, perpendiculairement au bord de cette face et à l'intérieur, le petit carton qui sera le dos, et rabattez sur ce dos les trois bandelettes de papier ; maintenez ce dos dans la position perpendiculaire jusqu'à séchage à peu près complet ; puis retournez ces deux pièces ainsi assemblées et procédez de même pour placer l'autre face de l'étui ; consolidez, en collant des bandes à l'intérieur des joints et, ensuite, introduisez les petits côtés qui formeront le haut et le bas de l'étui, en procédant comme vous l'avez fait pour le dos.

La gomme arabique doit être employée de préférence à toute autre colle, en raison de son séchage rapide et de la rigidité qu'elle contribue à donner à l'ouvrage. Un détail : les deux petits côtés doivent être de même longueur que le bord des faces à l'intérieur desquels ils sont placés ; il en résulte que la longueur du carton formant le dos doit être diminuée de l'épaisseur des deux cartons formant ces deux petits côtés (haut et bas).

L'étui ainsi fait présente un dos plat, et peut être employé ainsi après avoir été recouvert d'un papier de couleur quelconque. (Une encoche ménagée sur les plats permet de retirer aisément le livre.) (fig. 1).

Mais, si l'on désire donner à ce dos un aspect plus séduisant et avoir l'illusion de la reliure, il est très facile de se procurer cette satisfaction.

Pour obtenir un dos légèrement arrondi, il suffit d'y appliquer — sans modifier en quoi que ce soit l'étui déjà obtenu — une bande de carton, ondulé d'un seul côté. Vous possédez certainement ce carton ondulé ; il s'en est trouvé dans des emballages que vous avez reçus, et toutes les ampoules électriques que vous achetez en sont entourées. Donnez à cette bande de carton une largeur proportionnée à l'arrondi que vous désirez, collez-la du côté lisse, sur du papier bisulfite, donnez-lui, à la main, une forme bombée et placez-la ensuite sur le dos de l'étui, en ayant soin de bien faire affleurer bords du carton et bords de l'étui (voir fig. 2 et 3) ; bouchez, aux deux extrémités, le vide *V*, et, enfin, recouvrez de papier de couleur.

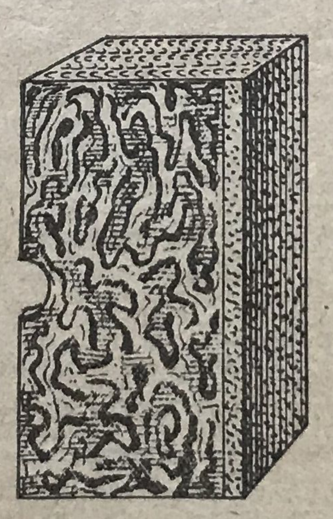
Si, en montant l'étui, il a été prévu d'y faire un dos bombé, il est préférable de tailler les deux petits côtés, à bout arrondi, vers l'extrémité qui s'applique contre le carton ondulé et, pour obtenir un travail propre, d'enlever, avec un canif, les quelques ondulations qui empêcheraient le placement parfait de ces petits côtés contre le dos.

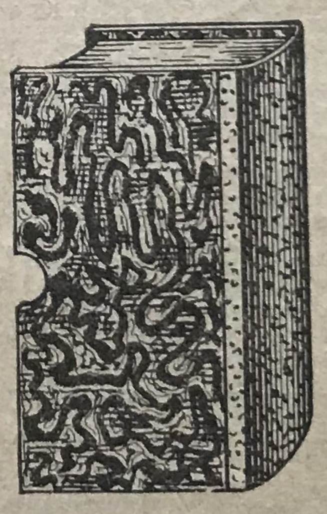
Le papier bisulfite (couleur cuir) se prête à des enjolivements nombreux et de circonstance. Voulez-vous avoir des dos cuir marbré? Faites-y de légères applications de terre de Sienne, de terre d'ombre ou autres couleurs de même famille (applications avec un pinceau ou simplement avec le doigt). Voulez-vous des plats artistiques ? Il vous est très facile d'imiter les anciens papiers coloriés que l'on remarque à l'intérieur des vieux livres : dans ce domaine, l'ingéniosité du bricoleur peut conduire à des résultats fort curieux, et le vulgaire papier bisulfite remplacera parfaitement la feuille coloriée que vous auriez peut-être vainement cherchée dans les magasins, surtout dans les petites villes.

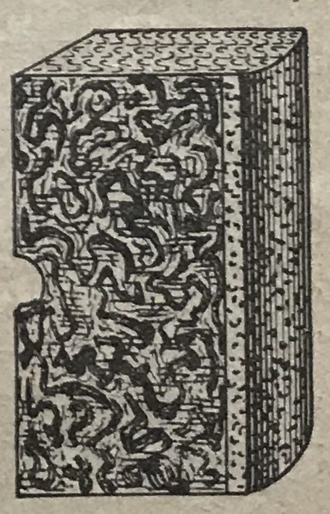
Pour fixer suffisamment la couleur, appliquez un peu d'encaustique sur l'ouvrage.

On peut aussi donner aux étuis une forme extérieure se rapprochant davantage de celle du livre relié, c'est-à-dire placer les deux petits côtés (haut et bas) légèrement à l'intérieur des faces (fig. 4).

Enfin, si vous désirez que vos étuis se présentent d'une façon plus séduisante dans votre bibliothèque, vous devrez fabriquer des séries d'étuis de hauteurs différentes, sans vous attacher rigoureusement à la longueur, parfois

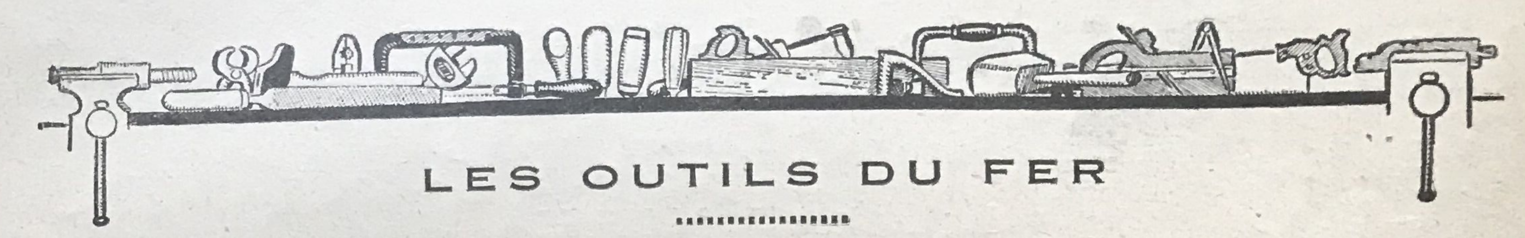






Trois types différents d'étuis décrits dans l'article ci-contre.

(Lire la suite page 92.)



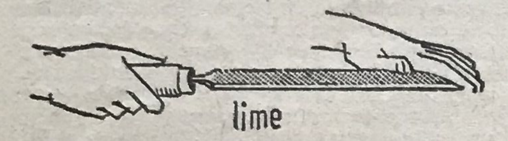
LES OUTILS DU FER

LE TRAVAIL A LA LIME

Les limes sont des outils qui usent le métal ; elles sont constituées par une pièce d'acier trempé, dont la surface est taillée en forme de dents de dimensions variables suivant le genre de travail à exécuter.

Les modèles les plus courants de limes sont : la lime plate, la lime demi-ronde, la lime carrée, la lime queue-de-rat et le tiers-point, dont la section est triangulaire.

Au point de vue de la forme des dents et suivant leurs dimensions, on distingue : les limes bâtardes, les demi-bâtardes, les demi-douces, et les extra-douces. Les premières servent à dégrossir le travail et les dernières sont utilisées pour le finir.



Pour faciliter sa manœuvre, la lime est emmanchée dans une pièce en bois garnie d'une virole en fer. C'est dans cette virole que la soie ou extrémité pointue vient se placer.

Il y a deux méthodes pour emmancher une lime : l'opération à chaud se fait en chauffant la soie et, lorsqu'elle est très chaude, on présente le manche non percé. Le bois se carbonise au passage de la soie et l'on continue l'opération jusqu'à ce que l'emmanchement soit complet.

Il est plus fréquent de faire le montage du manche à froid. Pour cela, le manche est percé au préalable d'un trou jusqu'aux deux tiers de toute sa longueur environ. Pour emmancher la lime, on la serre dans l'étau après avoir eu soin de garnir celui-ci avec des mordaches en plomb, puis on présente le manche sur la soie et, à petits coups de marteau, on enfonce le manche en vérifiant qu'il se trouve bien dans l'axe de la lime. Cela s'appelle dégauchir le manche. Pour mieux guider l'opération, on se baisse légèrement afin de vérifier l'alignement des deux pièces.

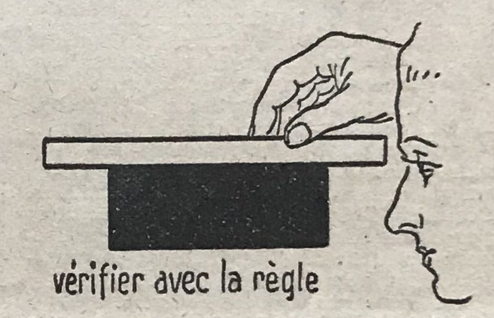
Cette méthode est bien préférable à celle qui consiste à emmancher la lime verticalement, car, de cette dernière façon, on a beaucoup moins de précision dans la mise en place du manche. Il faut donc la rejeter complètement comme défectueuse.

Bien entendu, on frappe doucement sur le manche, afin de ne pas l'abîmer, de ne pas le fendre, mais suffisamment pour que la lime soit emmanchée fortement et ne risque pas de sortir du manche au cours du travail, ce qui pourrait occasionner des accidents, la soie pénétrant dans le poignet de l'ouvrier.

Pour enlever le manche d'une lime, on tient celle-ci horizontalement en appuyant l'extrémité sur l'étau et on frappe à petits coups sur le manche pour faire sortir la soie.

On peut aussi faire sortir la lime en la tenant presque verticalement par le manche et en frappant sur celui-ci avec un marteau. Les chocs qui se produisent font sortir la soie de son logement.

Le travail à la lime. — Le travail à la lime demande une certaine pratique, et les meilleurs principes que l'on puisse donner ne valent certainement pas l'apprentissage que l'on doit faire en s'exerçant à limer sur des pièces. Voici comment il faut procéder :



On tient le manche de la lime oblique et sans raideur dans la main droite ; les doigts sont repliés et le pouce est allongé sur le manche ; il est nécessaire que le poignet soit très souple. L'autre extrémité de la lime est maintenue par l'autre main en appuyant la paume sur cette extrémité, les doigts étant repliés légèrement et le pouce placé en travers.

L'ouvrier se tient verticalement ; il appuie le corps légèrement sur la jambe gauche et il tend la jambe droite. Il fait alors un mouvement de va-et-vient qui est fourni presque uniquement par la pression et appuyé par un mouvement léger du haut du corps ; c'est ce qu'on appelle donner le coup de lime qui doit être produit par toute la longueur de la lime.

Celle-ci doit être déplacée horizontalement et on ne la fait mordre que dans la période d'aller. Lorsque la lime revient en arrière, elle ne mord pas, elle ne doit qu'effleurer la pièce.

Les premiers essais que l'on fait, pour apprendre à limer, sont pratiqués sur du bois dur, puis sur du fer plat ; on s'exerce à produire des surfaces planes de dimensions de plus en plus grandes.

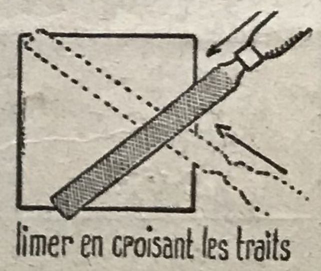
La pièce de bois ou de métal est serrée entre les mors de l'étau et on lime d'abord dans un sens, obliquement par rapport à l'étau. Puis, quand on a ainsi opéré sur toute la surface, on change de sens oblique, de façon à croiser les traits. Ceux-ci se croisant régulièrement font que le travail est bien conduit et que la pièce arrive à être parfaitement dressée.

Quand la pièce est terminée, on peut lui donner du fini en tirant des traits de long ; pour cela, on tient la lime des deux mains et on lui donne un mouvement de va-et-vient seulement dans le sens de la longueur de la pièce à terminer ; on fait alors disparaître les traits croisés.

On peut obtenir un aspect final plus joli encore, en entourant la lime d'un morceau de toile émeri ; la lime doit alors être tenue bien d'aplomb.

Lorsqu'il s'agit de lime mince, la tenue de l'outil est un peu différente, et l'extrémité est simplement saisie avec deux doigts pour assurer un travail plus délicat.

Nettoyage des limes. — Lorsqu'une lime a servi pendant quelque temps, elle s'est encrassée surtout si elle a travaillé sur du métal mou.



Pour la nettoyer, on emploie une carde : ce n'est pas autre chose qu'une brosse dont les soies, très courtes, sont en acier. Cette carde est disposée sur une toile rigide que l'on cloue sur une planchette de bois.

On conçoit qu'en brossant la lime avec cette carde, on enlève la crasse qui se trouve entre les dents. On peut aussi utiliser une feuille mince de cuivre rouge ou de zinc taillée en biseau que l'on passe sur les dents de la lime dans le sens de la taille.

E. Weiss.

FAITES DES ÉTUIS POUR LIVRES BROCHÉS

(Suite de la page 91.)

légèrement variable, des livres de même format ; il suffit que la longueur des étuis soit, à l'intérieur, un peu plus grande que celle des livres qui y seront placés ; quant à l'épaisseur, elle doit permettre l'introduction à glissement doux.

N'oubliez pas que les étuis sont particulièrement précieux pour éviter les détériorations, et les recherches toujours pénibles (quand elles ne sont pas infructueuses), des brochures dites « plaquettes » ; on peut en loger plusieurs dans le même étui.

Il n'est peut-être pas superflu de dire un mot de l'introduction du livre dans son étui. Que l'on veuille placer la tranche ou le dos, à l'intérieur, c'est *toujours par le dos du livre* qu'il faut commencer l'introduction *et par un angle*. Si la tranche doit rester apparente, l'opération n'exige aucune explication ; si, au contraire, la tranche doit aller butter contre le fond de l'étui, introduire d'abord l'un des angles *du dos* du livre ; faire glisser d'abord cet angle, le long du petit côté, vers l'extérieur ; puis, sur l'angle de ce petit côté, la petite tranche du livre ; arrêter le mouvement à environ un centimètre du bord, engager doucement la grande tranche et, enfin, pousser. En procédant ainsi, l'emboîtage se fait rapidement, et les fragiles couvertures des livres brochés ne sont jamais détériorées.

E. Hair.

De nombreux lecteurs nous écrivent souvent pour nous dire qu'ils ont réalisé avec un plein succès des constructions publiées par *Je fais tout*. Nous prions ces lecteurs de nous envoyer, si cela leur est possible, une photographie de leurs réalisations.

LA PRÉPARATION DU BROU DE NOIX

Faites bouillir pendant deux heures, à feu doux, une livre d'écorces sèches de noix. Vous obtiendrez un liquide très coloré, qui, appliqué à chaud, pénètre facilement dans le bois.

M. B.

IMPERMÉABILISATION DES BACHES

Préparer les deux solutions suivantes :

1° Eau, 10 litres ; savon de Marseille, 250 grammes ;

2° Eau, 10 litres ; sulfate de cuivre, 60 gr.

Mouiller préalablement la toile, la tordre et la plonger dans la première solution. Quand elle est bien imprégnée, la tordre de nouveau et la plonger dans la seconde solution. Faire sécher et répéter l'opération deux ou trois fois, en opérant toujours dans le même ordre.

W.

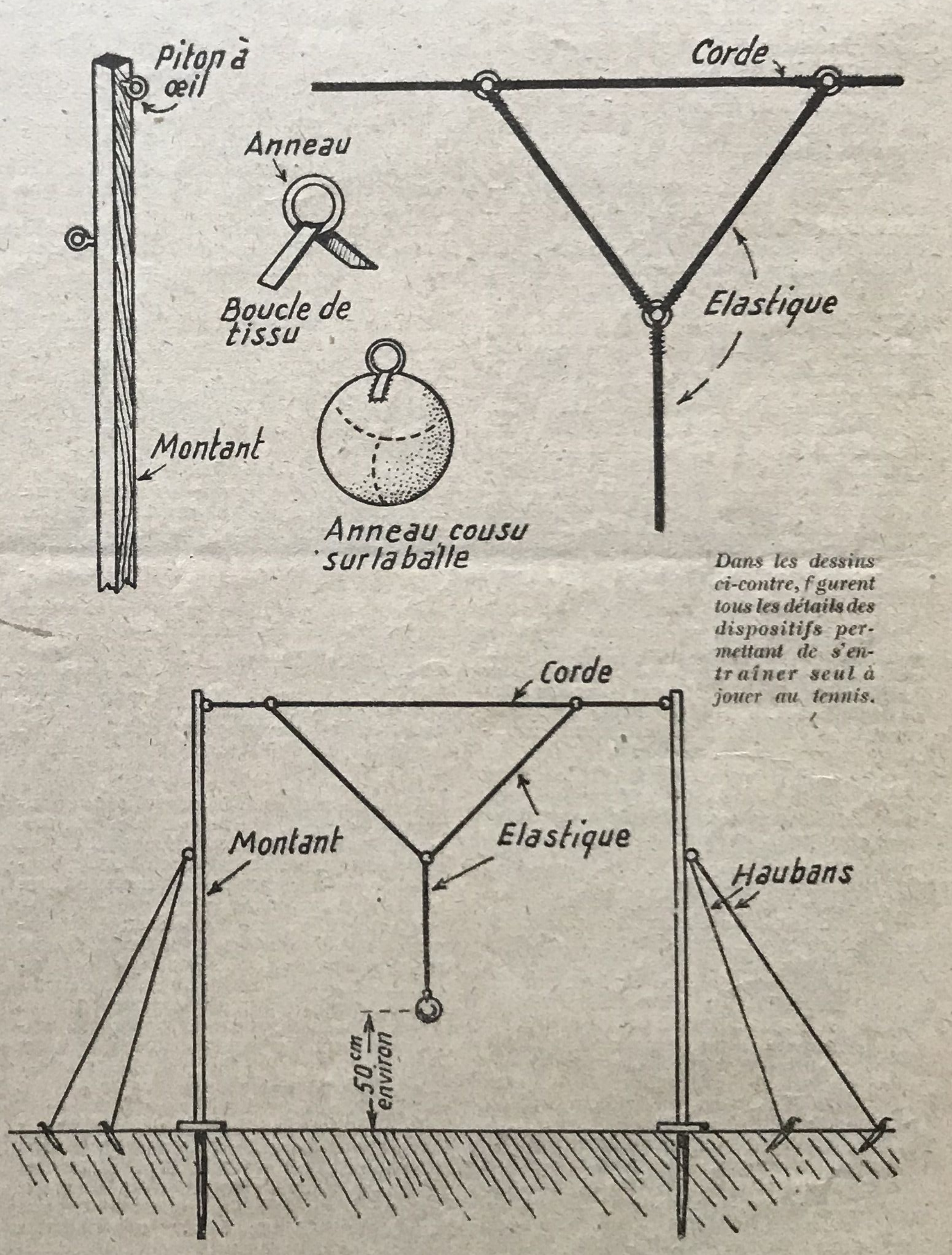


POUR S'ENTRAINER SEUL A JOUER AU TENNIS

Un premier procédé, médiocre, consiste à jouer contre un mur bien uni, contre une grande porte pleine ; encore faut-il disposer de telles commodités dans la maison où l'on habite. Mais il est bien préférable de construire un agencement comme celui qui est figuré sur le croquis joint. On plante en terre deux montants, solidement fixés, soutenus par des haubans et reliés l'un à l'autre, au sommet, par une corde très tendue. La corde est en trois parties, réunies au tiers et aux deux tiers de la longueur par des anneaux. Les montants sont en bois, ou mieux en fer. S'ils sont en bois, on y visse des pitons à œil ; s'ils sont en fer, on fixe des anneaux sur des colliers étroitement serrés.

On suspend une balle de tennis au bout du dispositif suivant : d'abord, deux brins d'élastique fort, attachés aux anneaux de la corde transversale, et venant se nouer sur un troisième anneau, de manière à former un triangle équilatéral, ou à peu près.

Sur l'anneau inférieur est noué un autre brin élastique (on emploiera l'élastique qui sert pour le saut en hauteur). Ce cordon, si on peut l'appeler ainsi, se termine sur un anneau qui est assujetti à la balle au moyen d'une bande de tissu passant à cheval sur l'anneau et venant se coller (ou mieux, car la résistance est plus grande, se coudre) sur le tissu qui enveloppe la balle de tennis.



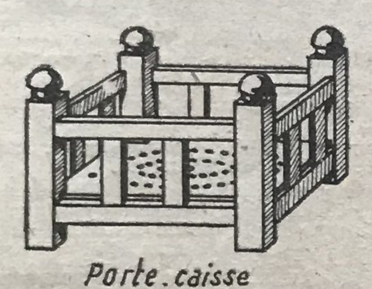
Dans les dessins ci-contre, figurent tous les détails des dispositifs permettant de s'entraîner seul à jouer au tennis.

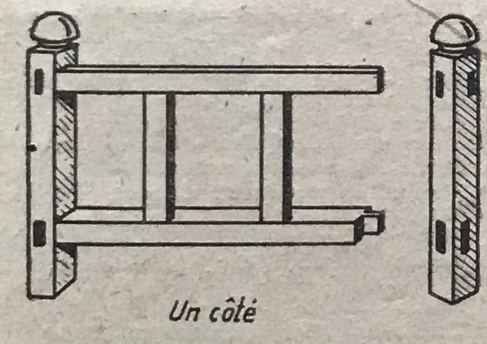
Il est bien évident que l'on utilisera, pour un service aussi dur, uniquement des balles vieillies, n'ayant plus le rebondissement nécessaire et qui, par conséquent, se trouvent hors d'usage.

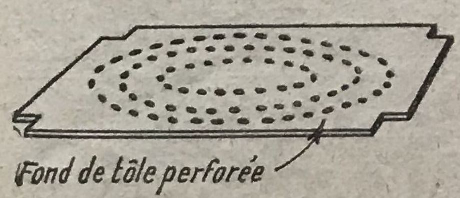
Frappée par la raquette, la balle s'en va, dans la direction normale, en tendant l'élastique jusqu'à son maximum ; puis, par l'effet de cette élasticité, la balle est ramenée, avec une vitesse croissante, vers le joueur, qui la reçoit absolument comme si elle venait d'un adversaire. Cela permet un excellent entraînement, rapide et efficace.

UN SUPPORT POUR UNE CAISSE ROBUSTE

Les caisses à arbustes (orangers, etc.) ne sont pas, en général, d'aspect assez plaisant. Voici un modèle de support d'aspect soigné, que l'on pourra réaliser sans trop de difficultés. Il se compose d'abord de quatre montants de section carrée, à tête arrondie, comme il est indiqué sur le croquis. Dans la partie inférieure, les pieds sont réunis par des traverses ayant soit la même section, soit une section légèrement plus faible. Assemblage à tenon et mortaise, comme d'habitude.


Porte-caisse


Un côté


Fond de tôle perforée

On place également des traverses hautes, moins épaisses, et on assemble, sur chaque paire de traverses, deux montants également minces, le tout formant, en quelque sorte, comme une barrière en réduction.

Sur les traverses du bas, on pose un fond en tôle perforée, de manière à ce que l'eau d'arrosage ou de pluie puisse s'écouler à travers. La plaque est échancrée aux quatre coins en correspondance avec les pieds. Elle repose, par ses bords, sur la saillie des traverses inférieures, beaucoup plus larges que les petits montants.

Le tout est peint en blanc ou en vert.

Ayez un métier dans la main, c'est la meilleure assurance pour pouvoir toujours bien gagner votre vie

LE MOUVEMENT ARTISANAL

La délimitation des artisans ruraux et l'application de la loi sur les assurances sociales

Nous avons dit que les artisans, en général, pouvaient s'inscrire aux assurances sociales à titre facultatif, et que les artisans ruraux, en particulier, bénéficiaient à cet égard de certains avantages.

Ils sont, en effet, eux et leurs ouvriers, assimilés aux travailleurs des professions agricoles. Comme tels, ils ne payent, les uns et les autres, que 1 % de leurs salaires, pourgarantir le risque vieillesse.

Les artisans ruraux ont été définis par l'article 9 du décret du 9 février 1921.

Ce sont : les forgerons, les réparateurs de machines-outils, instruments ou bâtiments agricoles, les bourreliers, les sabotiers, les tonneliers, les charrons.

Mais — le décret étant muet sur ce point — une question s'est immédiatement posée. Tous les artisans exerçant les professions énumérées ci-dessus doivent-ils bénéficier des avantages accordés aux travailleurs agricoles, qu'ils habitent en ville ou à la campagne?

Il y a eu controverse à ce sujet. Par exemple, la Confédération nationale des Patrons Maréchaux, Forgerons et Charrons, d'une part, semblait favorable à l'extension du terme « artisans ruraux », même à ceux qui exercent dans les villes, mais la Confédération générale de l'Artisanat français, d'autre part, ne paraissait considérer comme artisans ruraux que ceux qui exercent dans les villages.

En fin de compte, M. Robert Thoumyre, député de la Seine-Inférieure et président du Groupe de Défense artisanale à la Chambre, adressa une demande écrite à M. Pierre Laval, alors ministre du Travail dans le cabinet Tardieu.

Cette demande était ainsi libellée :

1° Les artisans exerçant dans les villes les professions énumérées par l'article 9 du décret du 9 février 1921 sont-ils admis, pour l'application de la loi sur les assurances sociales, à bénéficier des mêmes avantages que les artisans ruraux assimilés aux travailleurs des professions agricoles?

2° Dans la négative, quel est le chiffre maximum de la population des villes dans lesquelles ces artisans doivent exercer leur profession pour profiter de ces avantages?

La demande de M. Thoumyre, on le voit, était très claire et très précise.

Il faut avouer, par contre, que la réponse qui lui fut faite par le ministre du Travail, l'était beaucoup moins et ne donnait pas entière satisfaction.

Elle se bornait simplement à reproduire le texte même du décret du 9 février 1921 :

« Les artisans susceptibles de bénéficier, pour l'assurance facultative, du régime spécial aux professions agricoles, sont ceux qui sont visés à l'article 9 du décret du 9 février 1921, qu'ils soient ou non adhérents d'un syndicat agricole, c'est-à-dire les petits artisans ruraux, tels que maréchaux-ferrants, forgerons, réparateurs de machines-outils, d'instruments ou de bâtiments agricoles, bourreliers, sabotiers, tonneliers, charrons... »

Cela, nous le savions déjà et ne nous apprend rien de nouveau.

Mais le ministre du Travail ajoutait (et nous prions nos lecteurs de faire bien attention à ce qui suit) :

« Seuls, les artisans des communes rurales PARAISSENT pouvoir se réclamer de cette disposition, à l'exclusion de ceux des villes. »

Vous avez bien lu : *paraissent*... Donc, ce n'est pas certain, et l'opinion du ministre du Travail — ou plutôt celle de l'administration — s'avère assez hésitante.

En vrai, elle laisse subsister le doute antérieur, et les artisans ne sont pas plus avancés qu'avant. Il aurait fallu, à notre avis, quelque chose de plus net et de plus décisif.

Pourquoi, en effet, exclure des avantages attribués aux professions agricoles, tous les artisans, forgerons, menuisiers, charpentiers, charrons, etc., de toutes les villes?

La caractéristique de l'artisan rural, c'est qu'il travaille constamment avec et pour l'agriculture. Tel, évidemment, le bourrelier ou le charron de village, mais il y a des artisans qui exercent dans des petites villes, dans des localités qui ne sont plus des communes rurales, dans des chefs-lieux de canton, et qui, néanmoins, eux aussi, travaillent avec et pour l'agriculteur.

Pourquoi, dès lors, ne seraient-ils pas considérés comme artisans ruraux?

En réalité, la question n'est pas résolue. Or, elle est très importante. Nous souhaitons, par conséquent, qu'elle soit reprise, sérieusement étudiée, et qu'on arrive enfin à donner de l'artisan une définition catégorique, qui ne laisse place à aucune équivoque.

* * *

Nous venons de dire que la question des artisans ruraux n'était pas plus claire maintenant qu'avant la réponse du ministre du Travail à la demande de M. Thoumyre. Et voici qu'elle s'embrouille de plus en plus!

Un de nos abonnés nous signale, en effet, le cas suivant :

Monsieur le Directeur,

J'ai un ouvrier qui gagne 30 francs par jour. Il appartient donc à la quatrième catégorie, selon le tableau que vous avez publié dans un de vos derniers numéros, et il doit être assimilé, pour les assurances sociales, aux ouvriers agricoles.

Or, il a bien reçu des feuilles jaunes et une carte, mais une carte grise, c'est-à-dire celle des salariés de l'industrie et du commerce. Je suis allé à la Préfecture, pour obtenir l'échange de cette carte. On m'a répondu que les professions agricoles, bénéficiant de certains avantages, étaient celles qui s'exerçaient à la propriété. Que faut-il faire? Qui croire? Je n'y comprends plus rien.

Il y a de quoi, en effet, n'y plus rien comprendre, et la Préfecture en question nous paraît singulièrement mal renseignée. S'il en existe beaucoup comme elle, en France, l'application de la loi sur les assurances sociales promet de belles surprises!

Or, en l'espèce, nous avons deux textes formels : l'un, le décret du 9 février 1921, dont nous avons parlé, qui délimite les artisans ruraux, et l'autre, l'article 72 de la loi sur les assurances sociales, qui déclare que les dispositions édictées en faveur des professions agricoles profitent également « aux salariés des professions agricoles et forestières, ainsi qu'aux salariés des artisans ruraux visés à l'article 9 du décret du 9 février 1921... »

Où est-il question, dans ces deux textes, de « travail à la propriété »? Le compagnon d'un artisan rural, qu'il travaille à l'atelier ou chez un client, exerce une profession assimilée aux professions agricoles en ce qui concerne l'application de la loi sur les assurances sociales : ce compagnon doit donc être considéré comme un ouvrier agricole.

Dans le cas de notre abonné, voici ce que lui-même et son ouvrier doivent payer comme cotisations aux assurances sociales :

1° *Le patron* : 72 francs, plus 12 mois à 5 francs pour assurance-maladie, décès, soit : 72 + 60 = 132 francs.

2° *L'ouvrier* : la même somme de 132 francs.

On voit combien, en matière d'assurances sociales, les doctrines de l'administration sont incertaines. Souhaitons vivement, encore une fois, de la précision et de la clarté. Nous en avons besoin! ADOLPHE CUREAU.

Les questions qu'on nous pose au sujet de l'artisanat

(Suite de la page 82.)

UN CHARPENTIER DE SAINT-MANDÉ. — DEM. : *J'ai l'intention d'être tâcheron charpentier avec un associé; que dois-je faire pour être en règle avec le fisc, et dois-je prendre une patente?*

RÉP. : Vous n'avez pas à demander vous-même une patente, bien qu'étant associés vous soyez patentables. Tenez un livre de recettes et de dépenses professionnelles aux pages numérotées, et déclarez, avant fin février, votre bénéfice *comme salaire.*

J. M., A C. — DEM. : *Je possède une moto-scie; à mes heures de loisirs, après ma journée, j'ai l'intention de scier du bois de chauffage dans le pays, chez les habitants; suis-je patentable?*

RÉP. : Non, vous n'êtes pas patentable.

165, M. DEHON. — DEM. : *Je suis maçon, associé avec mon frère et travaillant à notre compte. Quelle est notre situation vis-à-vis du fisc?*

RÉP. : Vous êtes artisans. Votre bénéfice doit être considéré comme salaire, et vous ne devez pas payer la taxe sur le chiffre d'affaires. Mais travaillant tous deux, vous êtes patentables.

DEM. : *Pouvons-nous continuer à faire partie des assurances sociales?*

RÉP. : Vous êtes assurés non obligatoires, mais facultatifs.

DEM. : *Avons-nous le droit, comme artisans, d'employer un ouvrier et un manœuvre?*

RÉP. : Oui; mais, dans ce cas, il faudra payer l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux et la taxe sur le chiffre d'affaires, comme tous les industriels. A vous deux, vous ne pouvez employer plus d'un apprenti de moins de dix-huit ans ayant un contrat.

M. PIERRE, A CLAMART. — DEM. : *Je pense pouvoir travailler à mes heures de loisir. Dois-je payer patente?*

RÉP. : Non, si vous travaillez seul, et oui si vous avez un compagnon et un apprenti.

DEM. : *Si je m'établis définitivement, aurai-je le droit d'avoir un apprenti et un compagnon?*

RÉP. : Oui, en restant artisan.

DEM. : *Pourrais-je avoir n'importe quel genre d'enseigne?*

RÉP. : Oui.

DEM. : *Pourrais-je faire faire des cartes et en-têtes de lettres?*

RÉP. : Oui.

DEM. : *Que dois-je faire pour être en règle?*

RÉP. : Vous devez tenir un livre de recettes et de dépenses professionnelles et déclarer, chaque année, au contrôleur des Contributions directes, votre bénéfice de l'année précédente comme salaire.

DEM. : *Ai-je le droit d'entreprendre n'importe quel travail se rapportant à la serrurerie?*

RÉP. : Oui.

A. S., DANS L'OISE. — DEM. : *J'ai l'intention de travailler à mon compte comme mécanicien je dois monter un atelier pour travailler seul. Dois-je payer patente?*

RÉP. : Non.

DEM. : *Ai-je le droit de mettre une enseigne?*

RÉP. : Oui, vous avez le droit.

DEM. : *Faut-il me faire inscrire au registre du commerce?*

RÉP. : Non.

DEM. : *Dois-je payer le chiffre d'affaires et quelles formalités ai-je à remplir pour être en règle?*

RÉP. : Non, vous ne devez pas payer le chiffre d'affaires.

ARMAND LEGROS, A ONZAIN. — DEM. : *Je suis dépositaire d'une société d'essence avec contrat; je touche 7 francs pour la manutention, le logement et les livraisons à la clientèle; 5 francs de commissions net pour la vente par hecto. J'ai toujours payé 2 % sur le montant total de ma commission, soit 12 francs par hecto; les encaissements sont faits par ma société directement. Dois-je payer les 2 %?*

RÉP. : Vous devez payer la taxe sur le chiffre d'affaires sur votre *commission* seulement.

VENTE ÉCHANGE

Les deux lignes : 4 frs. Payables pour les lecteurs : 2 frs en espèces et 2 frs en bons détachables.

TRAVAUX A LA MAISON Le GUIDE LABOR 2, à *La Rochelle*, indique 4.000 maisons confiant du travail. Brochure explicative : 1 franc franco.

T. S. F. A vendre : pièces détachées pour appareil à 3 ou 4 lampes, comprenant : une plaque ébonite 20 × 30 sur laquelle sont montés : 3 supports de selfs, dont 2 mobiles ; 1 condens. var. DIAMA à vernier 0,5/1.000 gr. cad. alum. ; 2 rhéostats 30 et 15 ohms ; les prises de terre et antenne ; les bornes HP, ainsi que 2 transfos basse fréq. IONA, rapport 1/5 et 1/3. Le tout en très bon état 130 fr., M.B., *Jefaistout.*

T. S. F. A vendre : condensat. var. FAR, type miniperte 1/1.000, cadran alumin. arg. et gros bout. neuf, val. réelle 63, cédé 40 fr. Condensat. var. double 0,5/1.000, à vernier, tr. bon état, cadr. alumin., doub. gros bout., cédé à 25 fr. M. René R., à *Je fais tout.*

Des Primes gratuites à nos Abonnés

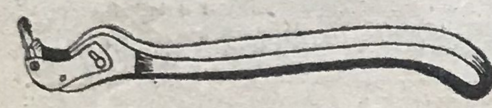
MM. les Souscripteurs d'un abonnement d'UN AN à Je fais tout ont droit gratuitement à l'une des quatre primes suivantes :

Ou bien :

Un modeleur, d'une valeur de 25 francs.

Cet outil se compose d'un manche en hêtre d'une forme spéciale, terminé par une crosse. Une chape porte-lame est montée à l'autre extrémité du manche. L'inclinaison de la chape, et par conséquent de la lame qu'elle porte, est variable, et permet le rabotage de pièces cintrées.

Le « MODELEUR » remplace le vastringue, la plane et le rabot cintré, et



permet la réalisation des meubles les plus difficiles.

Le fer de cet outil se place facilement dans la chape, et un coin en fer enfoncé d'un coup de marteau l'y maintient.

La largeur de la lame est de 30 m/m, son épaisseur de 2 m/m.

Le « MODELEUR » est fourni muni de sa lame.

Des fers spéciaux, permettant l'exécution des moulures, rainures, l'incrustation, la marqueterie, peuvent être fournis *à part.*

(A été décrit dans le n° 100 de *Je fais tout.*

Ou bien :

Une blague à tabac, à fermeture Eclair, en cuir doublé caoutchouc, fabrication garantie, dimensions : 13 × 10 centimètres.



Cette prime se fait en deux modèles, que nous pouvons fournir au choix, suivant indication de l'abonné :

1) Blague " FERMVIT-ÉCLAIR " en vachette velours, jolie blague très souple, et très agréable à porter dans la poche;

2) Blague " FERMVIT-ÉCLAIR " en mouton box, cuir uni, d'un bel aspect.

Nous prions instamment MM. les nouveaux souscripteurs d'un abonnement d'un an à " JE FAIS TOUT " de vouloir bien SPÉCIFIER EXACTEMENT la prime qu'ils désirent recevoir, en même temps qu'ils nous font parvenir le montant de leur abonnement.

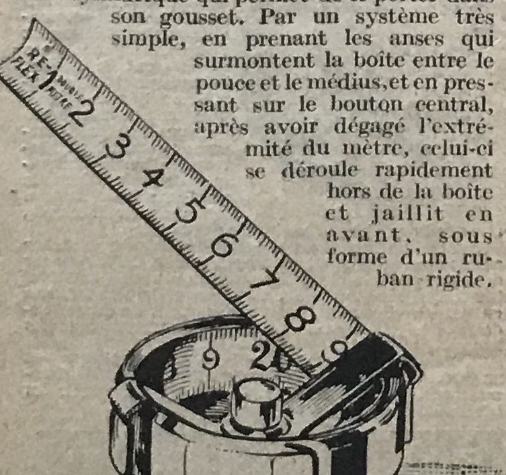
Cela nous permet de donner satisfaction à nos abonnés au plus tôt, leur évitera toute réclamation, et nous évitera des recherches et de longues vérifications.

***NOTEZ BIEN** que les primes offertes actuellement ne peuvent avoir d'effet retrospectif, c'est-à-dire qu'un abonnement souscrit il y a un mois ne donne droit qu'aux primes annoncées il y a un mois. Il est rappelé en outre que les différentes primes qui ont été données autrefois et qui ne sont plus mentionnées ne peuvent plus être fournies.*

Ou bien :

Un double mètre en ruban d'acier inoxydable, flexible et incassable, d'une valeur de 25 francs, garanti et poinçonné.

Ce double mètre se roule dans une petite boite cylindrique qui permet de le porter dans son gousset. Par un système très simple, en prenant les anses qui surmontent la boîte entre le pouce et le médius, et en pressant sur le bouton central, après avoir dégagé l'extrémité du mètre, celui-ci se déroule rapidement hors de la boîte et jaillit en avant, sous forme d'un ruban rigide.



Ce ruban peut être plié, roulé dans tous les sens, ce qui permet de mesurer non seulement la hauteur d'un plafond en le tenant droit, mais aussi la circonférence d'une bouteille ou d'un tuyau en le roulant autour, etc.

Pour le replacer dans la boîte, il suffit d'en glisser l'extrémité sous l'anse, puis de le pousser en avant, en maintenant la boîte par les anses entre le pouce et l'index.

Ou bien :

Une trousse porte-outils l'Idéal, d'une valeur de 25 frs, en acier fin, de Saint-Etienne.

Vous avez souvent regretté de ne pas avoir sous la main une trousse d'outils complète, pratique, peu encombrante. Cette trousse, nous l'avons cherchée pour vous, et nous l'avons trouvée.

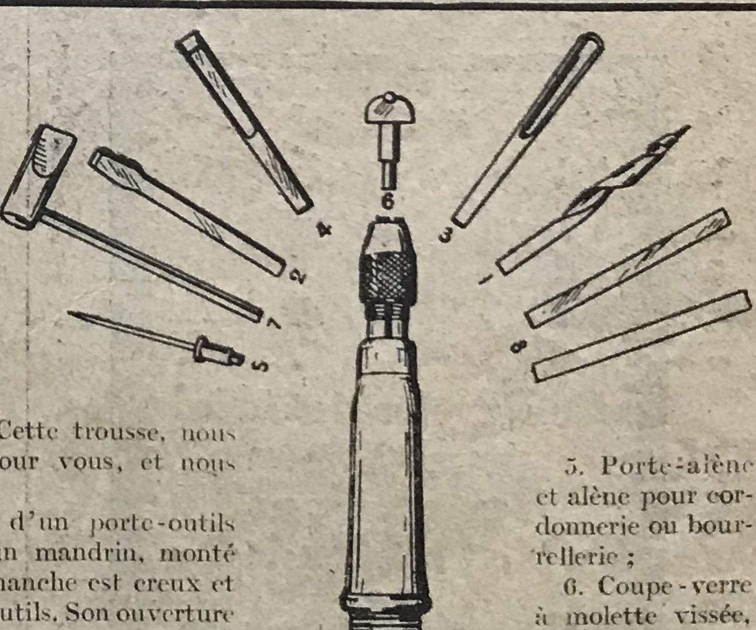
Elle se compose d'un porte-outils universel, muni d'un mandrin, monté sur le manche ; ce manche est creux et contient les divers outils. Son ouverture filetée permet de la fermer par un culot également fileté. Le volume très réduit de l'ensemble en fait une trousse parfaite, pour la maison, l'automobile ou la moto.

Voici les outils qu'elle contient :

1. Vrille de 5 m/m ;
2. Tournevis robuste ;
3. Gouge ;
4. Ciseau à bois ;
5. Porte-alène et alène pour cordonnerie ou bourrellerie ;
6. Coupe-verre à molette vissée, extra-dure et démontable ;

(Ces outils sont en acier fin de première qualité.)

7. Fer à souder pour tous genres de soudures ;
8. Bâton de soudure spéciale.



La trousse " IDÉAL " et les divers outils qu'elle contient.

Paris. — Hémery, Impr.-gérant, 18, rue d'Enghien.